



LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA REÇOIT M. MESSAHEL : EXAMEN DE LA SITUATION AU SAHEL, AU MALI ET EN LIBYE DIALOGUE ET SOLUTION POLITIQUE

P. 24

ÉDITORIAL

VIGILANCE ENCORE

Dans son message à l'occasion de la Fête de la Victoire célébrée hier à El Bayadh, la capitale des hautes plaines du Sud-ouest du pays et berceau de la grande insurrection des Ouled Sidi-Chikh contre l'occupant français, le chef de l'Etat n'a pas manqué d'appeler l'élite et la société, dans le contexte des profondes mutations mondiales, à faire preuve à la fois de sagesse, de clairvoyance et de vigilance, mobilisant nos compétences et nos intelligences, « pour profiter des résultats des réformes, préserver nos acquis et garantir leur pérennité de façon à permettre au citoyen de vivre librement dans le cadre de la démocratie ».

Ce rappel, en ce jour où notre peuple a sonné le glas d'une très longue nuit coloniale se dressant courageusement au terme d'une éprouvante guerre libératrice n'a qu'un seul sens, celui de faire en sorte que la flamme patriotique et nationaliste ne s'éteigne jamais et continue à éclairer notre chemin vers davantage de progrès. D'autant plus que le stade auquel nous sommes arrivés aujourd'hui, en matière de développement économique, social et culturel ou en matière de construction institutionnelle, ne l'a pas été sans lourds sacrifices. Nos choix stratégiques pour la relance et la promotion d'une économie nationale plus diversifiée tiennent forcément compte de nos moyens et des réalités du monde dans lequel nous évoluons. Oui aujourd'hui, nous jouissons certes de la paix et de la sécurité retrouvées et préservées grâce aux sacrifices et à la maturité du peuple, et à sa tête les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des forces de sécurité ainsi qu'à une lucide politique de réconciliation nationale, mais encore, faut-il le rappeler, dans un environnement régional et international qui demeure assez perturbé et qui n'est pas sans impact sur la marche de notre développement.

Certains, en ces temps de précampagne électorale et donc de surenchères diverses, dans un élan de mauvaise foi pour tenter de discréditer le discours des autorités publiques, ont tendance à faire accroire que l'appel à la vigilance des plus hautes autorités du pays et à leur tête le président de la République, relève d'un quelconque alarmisme destiné à faire peur aux formations politiques ou au citoyen. Un tel raisonnement, pour le moins spéculatif, ne manque pas seulement de perspicacité mais également de sens des responsabilités. Oui la vigilance ne signifie pas un quelconque immobilisme ou un blanc-seing donné à l'autoritarisme mais une pleine conscience des enjeux de la période et de la nécessité de faire face à toute menace qui viendrait remettre en cause tout ce qui a été construit dans la douleur.

EL MOUDJAHID

21 Djoumada ath-thania 1438 - Lundi 20 Mars 2017 - N° 16007 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.com - ISSN 1111-0287

EL MOUDJAHID

LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE, LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

LES MUTATIONS MONDIALES EXIGENT SAGESSE ET CLAIRVOYANCE



Dans un message à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire (19 mars), le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a affirmé, hier que «les changements accélérés que connaît le monde exigent sagesse et clairvoyance», ajoutant que «les choix stratégiques adoptés pour la relance et la promotion de l'économie nationale sont une option qui tient compte de la situation concrète des moyens offerts au pays et aussi de toutes les réalités du monde dans lequel nous vivons».

PP. 3-4



Ph. T. Rouabah

M. SELLAL AUX PORTEURS DE PROJETS

L'ÉTAT CONTINUERA D'APPORTER SON AIDE

- Rééchelonnement (sous conditions) du remboursement des crédits.
- 681 milliards de DA de crédits alloués aux mécanismes de soutien à l'emploi des jeunes.

PP. 5-6

LÉGISLATIVES



M. BEDOUI

IMPARTIALITÉ à l'égard de tous les candidats

P. 7

SONATRACH
GÉNÉRALISER
L'ÉNERGIE SOLAIRE
sur les champs
pétroliers
et gaziers

P. 9





NUAGEUX



Nuageux au centre et à l'ouest et bruine dans l'après-midi, jusque dans la soirée à l'intérieur du pays. Nuages épars à l'Est jusque dans l'après-midi.

Averses de pluie et orages au Sud.

Températures (maximales-minimales) prévues aujourd'hui :

Alger (18° - 8°), Annaba (20° - 9°), Béchar (22° - 9°), Biskra (23° - 13°), Constantine (20° - 6°), Djelfa (15° - 3°), Ghardaïa (18° - 11°), Oran (22° - 13°), Sétif (17° - 4°), Tamanrasset (30° - 16°), Tlemcen (20° - 10°).

LES 22 ET 23 MARS À 9H Journées de la marque et de la contrefaçon

Sous le parrainage du ministre de l'Industrie et des Mines, se tiendront, à l'initiative de RH, International Communication, les troisièmes Journées de la marque et de la contrefaçon, les 22 et 23 mars à l'hôtel El-Aurassi.

CE MATIN À 10H30 Conférence de presse sur le Salon « Almoustachfa »

Une conférence de presse de présentation de la 4^e édition du Salon international « Almoustachfa » du 23 au 26 mars, est prévue ce matin à partir de 10h30 au siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

CET APRÈS-MIDI À 13H45
À L'INESG

Les réseaux sociaux entre manipulations et intérêts

L'Institut national d'étude de stratégie globale organise une conférence sur « les réseaux sociaux : entre manipulations des opinions et intérêts stratégiques » animée par le Dr Laïd Zeghlami, professeur et spécialiste dans le domaine de l'information et de la communication.

ACTIVITÉS CULTURELLES

JEUDI 23 MARS À 11H À BEJAIA Hommage à Mouloud Mammeri

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité accompagné d'une délégation du comité scientifique et de coordination du centenaire de la naissance de l'écrivain et chercheur Mouloud Mammeri (1917 - 2017) assistera au coup d'envoi de la 15^e édition du festival national de la poésie amazighe organisée par l'association culturelle « Adrar n Fad » d'At Smaïl jeudi 23 mars à la maison de jeunes d'At Smaïl.



CE MATIN À 9H AU PALAIS
DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Conférence-débat de Mounir Bouchenaki

Le ministère de la Culture organise ce matin à 9h au palais de la culture Moufdi-Zakaria, une conférence-débat animée par M. Mounir Bouchenaki qui présentera son ouvrage intitulé *Patrimoines mutilés, ces trésors de l'humanité défigurés par la folie des hommes*.



DEMAIN À 15H

ANEP : rencontre avec Sid Ali Sekheri

La librairie Chaïb-Dzair organise une rencontre intitulée « Balade amoureuse, littéraire et historique d'Alger, sous le regard de Salah Guemriche » coup de cœur présenté par Sid Ali Sekheri, demain à partir de 15h au siège de la librairie.



ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES



AUJOURD'HUI ET DEMAIN M. Grine à Tamanrasset

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail dans la wilaya de Tamanrasset.

Au programme de cette visite, une conférence que le ministère de la Communication organise en partenariat avec cette wilaya dans le cadre de la série de conférences du programme national de formation citoyenne, intitulée : « Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable », mardi 21 mars, à 9h30, à l'université de Tamanrasset. La conférence sera animée par Wahiba Ammari, journaliste présentatrice d'information et animatrice d'émissions à la télévision nationale, sur le thème : « Renforcement de la transparence à travers le devoir d'informer le citoyen : l'exemple de la télévision nationale ».



CE MATIN À 9H30 La numérisation du livret foncier

Le ministre des Finances, M. Hadj Baba Ammi procédera ce matin à 9h30 au siège de son département ministériel à l'ouverture de la journée d'information sur la démarche de numérisation du livret foncier et des activités de la conservation foncière.

M. Mohamed Aïssa à Relizane

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aïssa, effectuera aujourd'hui et demain une visite de travail et d'inspection au cours de laquelle il présidera l'ouverture du 5^e colloque international sur le mysticisme.



M. Azzedine Mihoubi à Mostaganem et Oran

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera demain une visite de travail et d'inspection dans les deux wilayas.



DEMAIN À 10H Journée mondiale de l'Eau

À l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'Eau, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement assistera aux activités prévues dans le cadre de cet événement sur le site des Sablettes, demain à 10h.



AUJOURD'HUI DANS L'ENSEMBLE DES MUSÉES DU MOUDJAHID

Solidarité et prise en charge sociale dans la Révolution



Le musée national du Moudjahid organise, en coordination avec les directions des moudjahidine et les musées régionaux, une importante rencontre sur l'histoire, à travers l'ensemble de ses structures décentralisées, intitulée « Solidarité et prise en charge sociale dans la Révolution », au cours de laquelle des témoignages seront apportés par des moudjahidine.

DU 23 AU 28 MARS À ANNABA,
ALGER ET ORAN

Salon de l'étudiant algérien



Le Salon de l'Étudiant algérien aura lieu du 23 au 28 mars dans trois grandes villes, à savoir Annaba, le 23 mars à l'hôtel Sheraton, Alger les 25 et 26 mars au palais de la culture Moufdi-Zakaria, et enfin Oran le 28 mars au Centre des Conventions Le Méridien.

DU 21 AU 26 MARS

SNTF présente ses nouveaux trains

La société nationale des transports ferroviaires organise du 21 au 26 mars une caravane d'information intitulée « les nouveaux trains : pour un service meilleur », qui va parcourir la ligne Béchar/Oran et fera escale dans 6 gares.



Publicité

NAPEC North Africa Petroleum Exhibition & Conference
21 au 24 Mars 2017
Centre de Convention Oran CCO, Algeria

**Le plus grand salon professionnel international
de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique**

North Africa Petroleum Conference
www.napetconfer.com

North Africa Exploration & Production Conference
www.naepc.com

PIPELINE TECHNOLOGY CONFERENCE
www.pipeline-napec.com

DRILLING TECHNOLOGY CONFERENCE
www.drilling-napec.com

21-22 MARS 2017
North Africa Petroleum Conference

22 MARS 2017
North Africa Exploration & Production Conference

22 MARS 2017
North Africa Pipeline Conference

23 MARS 2017
North Africa Upstream & Drilling Technology & Conference

Email: contact@napec-dz.com
Tel: +213 (0) 550 496 061/550 468 898
www.napec-dz.com

FÊTE DE LA VICTOIRE

LES MUTATIONS MONDIALES EXIGENT SAGESSE ET CLAIRVOYANCE

- Être à l'instar de nos aïeux, les artisans des événements et des réussites, les bâtisseurs d'une Algérie forte
- La consécration d'une lutte acharnée contre le colonialisme français
- Les changements accélérés que connaît le monde exigent sagesse et clairvoyance

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier un message à l'occasion de la fête de la Victoire (19 mars) dont voici la traduction APS : « Au nom d'Allah Clément et Miséricordieux, Que les prières et la paix d'Allah soient sur Son messager,

Mesdames, Messieurs,

La journée de la Victoire est une étape phare de l'histoire de l'Algérie et la consécration d'une lutte acharnée contre les affres du colonialisme dont a souffert le peuple algérien qui continue à pâtir de ses séquelles. C'est le jour où notre vaillant peuple a sonné le glas d'une très longue période coloniale se dressant fièrement et dignement au terme de la glorieuse guerre de Novembre dont les artisans ont été que les enfants de ce peuple. Une génération armée d'une volonté et d'une foi inébranlables et qui a consenti un lourd tribut de sacrifices en millions de martyrs, d'invalides, de veuves et d'orphelins nonobstant la destruction et les tragédies ayant touché toutes les familles à travers le pays. Si le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu, a été araché grâce aux sacrifices des chouhada et moudjahidine, c'est aussi le fruit d'après négociations menées par la délégation de l'Algérie combattante qui a fait montre d'une grande intelligence et compétence en négociant avec l'occupant.

Mue par la loyauté et la fidélité à la patrie, la délégation algérienne a pu, en dépit des références et ressources de l'ennemi, arracher le droit intégral de notre peuple à sa liberté et à sa souveraineté sur son territoire tout entier. A travers cette épopée, de combat et de négociations, notre peuple a donné, par sa glorieuse Révolution, une image admirable de son parcours militant qui fait aujourd'hui et fera demain notre fierté. Un combat dont nous célébrons les dates mémorables et dont les principes et valeurs nous guident pour aller de l'avant dans la bataille de l'édification par l'effort et la persévérance pour construire l'Algérie rêvée par nos glorieux martyrs et qui continue à faire battre le cœur de nos valeureux moudjahidine et



moudjahidate que nous saluons avec respect et considération aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

La célébration de la fête de la Victoire m'a donné l'année dernière l'opportunité d'appeler à la méditation des sacrifices des artisans de l'indépendance et de la liberté de notre pays afin de s'en inspirer et veiller à la construction et au développement de l'Algérie et aujourd'hui je me félicite de vous voir répondre à cet appel de la patrie.

En effet, les choix stratégiques adoptés pour la relance et la promotion de l'économie nationale en vue de permettre au pays d'être au diapason de l'évolution de l'économie internationale et de réaliser un développement global à tous les niveaux est une option qui tient compte de la situation concrète des moyens offerts au pays et aussi de toutes les réalités du monde dans lequel nous vivons. Un monde marqué par des tensions et des mutations régionales et internationales et des changements ac-

célérés qui exigent sagesse et clairvoyance non seulement de la part de l'élite mais de la part de la société tout entière. Notre peuple qui n'a de cesse préservé et défendu le message de loyauté et de fidélité à la patrie et qui, par le passé, s'est armé de patience et de courage face aux épreuves dont il est toujours sorti vainqueur, non sans payer un lourd tribut, a tiré les enseignements de la tragédie nationale pour faire de l'Algérie un pays de paix et de sécurité grâce à l'aide du Tout-Puissant qui nous a inspiré la politique de paix et de réconciliation nationale. Une politique de plus en plus ancrée dans l'esprit de nos citoyens qui, grâce à ce climat de confiance et de sérénité, s'attellent au lancement de grands chantiers dans les domaines économique, industriel et agricole. Sur cette même lancée, l'Etat a réussi à instaurer l'Etat de droit, à consacrer l'indépendance de la justice, et à mettre en œuvre les réformes prévues par la Constitution qui a consacré de profonds changements pour immuniser le pays et assurer sa sécurité au double plan interne et externe.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, nous sommes appelés à faire preuve de vigilance pour profiter des résultats des réformes, préserver nos acquis et garantir leur pérennité de façon à permettre au citoyen de vivre librement dans le cadre de la démocratie qui favorise l'émergence de compétences porteuses de réussite et de prospérité à la Nation et permet à nos enfants de s'enorgueillir des réalisations et acquis obtenus dans un climat de paix et de sécurité.

Une paix et une sécurité retrouvées et préservées grâce aux sacrifices et à la maturité du peuple, et à sa tête les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), des forces de sécurité, gendarmerie et sûreté nationale, qui veillent à la sécurité du pays et des citoyens. A cette occasion, nous leur réitérons tous, officiers, sous-officiers, soldats ou éléments, notre reconnaissance et notre gratitude et nous nous inclinons avec respect et considération à la mémoire des martyrs du devoir national.

Mesdames, Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais vous rappeler les propos que j'ai tenus en 2009 à la même occasion : « Le devoir nous impose aujourd'hui de sortir de la qualification et de la classification des faits de l'Histoire comme simple circonstance sans dimensions ou d'événements contingents échappant à toute causalité ».

En cette journée où nous nous remémorons les hauts faits de la glorieuse Révolution nationale et son triomphe sur le colonialisme abject, je vous exhorte encore une fois à être, à l'instar de vos aïeux et ancêtres, les artisans des événements et des réussites, les bâtisseurs d'une Algérie forte et solide sur les plans économique et sécuritaire, puissante et influente dans le concert des Nations.

Une Algérie qui avance avec détermination en tête des pays en développement. Une Algérie garante de fierté, de dignité et de prospérité pour ses enfants aujourd'hui et demain. Gloire à nos martyrs. Vive l'Algérie. » (APS)

M. TAYEB ZITOUNI

« L'Algérie n'abandonnera pas les dossiers réclamés à la France »

- Une chaîne de télévision dédiée à l'Histoire de l'Algérie

Les festivités officielles célébrant le 55^e anniversaire de la fête de la Victoire (19 Mars) ont débuté hier à El Bayadh, en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. En ouverture d'une conférence historique intitulée « Les Accords d'Evian, une consécration de la lutte armée et une victoire de la volonté populaire », un message du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé au peuple algérien, a été lu devant l'assistance par le Conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi.

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé, samedi soir à El Bayadh, que « l'Algérie ne se taira pas et n'abandonnera pas les dossiers réclamés à la partie française, dont celui de la récupération des crânes de résistants algériens pour les inhumer en Algérie ». Le ministre a fait savoir, lors d'une conférence de presse animée en marge de sa visite dans la wilaya pour présider les festivités officielles marquant le 55^e anniversaire de la fête de la Victoire, que l'affaire de la récupération de restes de corps et ossements de révolutionnaires algériens se trouvant en France est gelée jusqu'à la fin des élections présidentielles françaises afin d'« éviter des manipulations du dossier par des hommes politiques français ». M. Zitouni a indiqué qu'une commission mixte algéro-française a été constituée pour débattre de dossiers sérieux entre les deux parties dont ceux des archives, des indemnités spécifiques au Sud algérien suite aux essais nucléaires et des disparus. Il a affirmé, dans ce sens, que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour obtenir ses revendications auprès de la partie française, soulignant que la représentation diplomatique algérienne en France suit ces dossiers en coordination avec les ministères des Moudjahidine et des Affaires étrangères. D'autre part, le ministre a appelé les Algériens à la participation à



l'écriture de l'histoire de l'Algérie avec de plumes crédibles et à œuvrer pour faire connaître l'histoire et la transmettre aux générations, tout en soulignant que le 19 mars est une importante halte historique dans l'histoire de l'Algérie. Dans le même sillage, il a indiqué que la baptisation de différents édifices et structures aux noms des chouhada et de moudjahidine est en soi une reconnaissance de leurs sacrifices pour l'Algérie. Lors d'une émission à la radio d'El Bayadh, Tayeb Zitouni a déclaré qu'il a été procédé, jusqu'au mois de novembre 2016, à la collecte de 16.000 heures de témoignages vivants et minutieux en lien avec la glorieuse Révolution, ajoutant que l'opération

se poursuit. En outre, il a annoncé le démarrage d'une chaîne de télévision dédiée à l'Histoire de l'Algérie et à la glorieuse Révolution, dénommée la chaîne de mémoire ou la chaîne d'histoire, faisant savoir que ses programmes sont en cours d'expérimentation sur le site Youtube. Le seul problème qui se pose au démarrage de cette chaîne actuellement est financier, a-t-il ajouté. D'autre part, le ministre a appelé les Algériens et Algériennes à la participation en masse aux prochaines législatives pour exprimer leur voix et choisir leurs candidats, considérant l'acte de voter comme un devoir pour l'amour de l'Algérie et de ses martyrs. Le ministre a procédé, à la faveur de sa visite dans la wilaya, à la baptisation de plusieurs édifices aux noms de chouhada dont notamment une unité de la protection civile au nom du chahid Boulefaa-M'hamed et la cité 690 logements au nom des frères martyrs « Sallaa », ainsi que nombre de structures au sein du centre universitaire, à savoir la bibliothèque principale au nom du Docteur Boukhelfa Nour El Houda.

Le ministre a effectué également une visite aux moudjahidine convalescents Tedj Ramdane et Bakhiti Abdelkader. (APS)

EL TARF

Hommage aux moudjahidine invalides

Pas moins de 17 moudjahid infirmes de la région d'El Tarf ont été honorés par le musée local du Moudjahid de la wilaya d'El Tarf, lors d'une série de visites effectuées aux domiciles de ces témoins d'un pan de l'histoire de l'Algérie, a-t-on appris samedi dernier auprès du directeur local de cet édifice. Résidant dans les localités de Berrihane, El Kala et Ain Assel, les visites pour ces moudjahidine dont la plupart sont malades et impotents visent, à indiqué, Aziz Aoufi, à rendre hommage à ceux qui ont contribué, aux côtés de martyrs, à la glorieuse guerre de Libération nationale pour le recouvrement de l'indépendance. Accompagnés de représentants de différents secteurs (affaires religieuses, sûreté de wilaya, gendarmerie), des cadeaux symboliques ont été remis à ces témoins et acteurs de ces importants événements historiques, en guise de reconnaissance, a-t-on affirmé de même source. Il s'agit de la deuxième série de sorties, initiées en l'espace de deux mois, a rappelé la même source, signalant que plus de 20 moudjahidine ont été honorés par le musée local du Moudjahid. La même source a ajouté que dans le cadre de la célébration de la fête de la Victoire, le musée du Moudjahid d'El Tarf a programmé des conférences traitant de thèmes liés à l'histoire de la Révolution au niveau de l'école coranique de Dréan. Des visites aux sites des lignes Challe et Morice sont, en outre, prévues, lundi prochain, au profit de 40 étudiants de l'université continue d'El Tarf où la commémoration de cet anniversaire donnera lieu, également dans la wilaya d'El Tarf, à une série d'activités dont l'inauguration d'une salle de soins à Houaichiya et d'un stade communal au chef-lieu de wilaya ainsi que la pose de la première pierre, l'une pour la construction d'un hôtel (3 étoiles) à Sidi Belgacem et l'autre pour la réalisation d'un palais des expositions à Ain Kheyyar. (APS)

FÊTE DE LA VICTOIRE

M^{me} Benghebrit REND HOMMAGE à Louiza Ighilahriz

Un vibrant hommage a été rendu, hier, par le ministère de l'Education nationale à l'une des figures emblématiques de la Révolution algérienne, la moudjahida Louiza Ighilahriz, à l'occasion de la fête de la Victoire, célébrée le 19 mars de chaque année.

Parallèlement à cet hommage, l'on apprendra que la ministre de l'Education nationale avait instruit tous les responsables des établissements scolaires afin de célébrer cette journée au niveau de toutes les écoles à travers le pays. M^{me} Nouria Benghebrit a indiqué à cette occasion que la date du 19 mars, soit celle du 55^e anniversaire de la fête de la Victoire, qui coïncide avec la signature des Accords d'Evian, a été introduite dans les livres d'histoire de l'enseignement moyen. « Nous voulons à travers l'enseignement de cette étape de l'histoire nationale, construire une mémoire commune chez tous les Algériens, notamment les élèves. L'école est l'endroit idéal pour construire l'esprit nationaliste, basé sur l'apprentissage de l'histoire », a-t-elle affirmé.

La ministre de l'Education a également mis en avant le fait que cette date historique était une occasion pour rappeler à la jeunesse algérienne les sacrifices de la génération de la Révolution de Novembre, soulignant le rôle de l'école dans le confortement de la personnalité algérienne et la fidélité à l'unité nationale.

« Si à cette époque, le grand défi c'était la libération du pays, actuellement c'est le savoir et l'éducation, car ce qui caractérise aujourd'hui le monde, c'est l'économie du savoir », a-t-elle estimé. De son côté, M^{me} Ighilahriz, qui a prononcé un mot à l'occasion, a appelé les jeunes à apprendre et à travailler pour contribuer au développement du pays, ceci, partant du principe que les Algériens « ont accompli une œuvre extraordinaire et monumentale », à travers leur lutte de la libération nationale contre la France coloniale, en menant un combat « courageux et héroïque », a mis en exergue la moudjahida qui est également membre du Conseil de la nation.

S'adressant aux cadres du ministère venus assister à la conférence, M^{me} Ighilahriz a souligné que « c'est grâce à nos chouchous, qui ont irrigué de leur sang notre Algérie, sans aucune peur, aucun renoncement et aucune lassitude, que nous avons arraché notre indépendance ».

La moudjahida a rappelé à l'assistance les souffrances et les tortures, dont elle garde toujours les séquelles, qu'elle avait subies lors de son arrestation, soulignant que les femmes algériennes sont restées



Ph. Billet

« traumatisées à cause des affres du colonialisme ».

« La France a fait également sa guerre contre la femme algérienne », a-t-elle témoigné, sous l'effet de l'émotion, soulignant que les moudjahidines algériennes avaient une « volonté tenace » de se sacrifier pour que « nos enfants vivent mieux que nous ». Evoquant la signature des Accords d'Evian, c'est avec émotion qu'elle se souviendra qu'elle avait appris la nouvelle à la radio, après son évvasion d'une prison française, en février 1962, soutenant : « Je pleurais de joie, en entendant cette nouvelle réjouissante ».

M^{me} Ighilahriz a ajouté néanmoins que l'Organisation de l'armée secrète (OAS), de triste mémoire, a essayé par tous les moyens diaboliques, après la signature des Accords d'Evian, de saper le moral des Algériens, en réprimant leur joie, leur bonheur et liesse, après une nuit coloniale de 132 ans, mais ils « n'ont pas pu le faire ». Née en 1936, Louiza Ighilahriz, s'engage

dès sa vingtième année aux côtés du FLN dans la Zone autonome d'Alger. Elle sera porteuse de valises, participera à des actions de protestation. Elle prendra la fuite dans le maquis alors qu'elle était activement recherchée. Elle sera grièvement blessée lors d'une embuscade en 1957. Elle sera hospitalisée puis incarcérée dans plusieurs prisons françaises. Deux mois avant le cessez-le-feu, elle prendra la fuite aidée par des communistes français.

Depuis l'indépendance, Louisette Ighilahriz est retournée au pays où elle a été décorée à plusieurs reprises par l'Etat. En 2000, elle relance le débat sur les viols et exactions commis par l'armée française en racontant son calvaire.

A l'issue de cette conférence, la moudjahida Louiza Ighilahriz a été distinguée par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit pour sa bravoure, son courage et sa lutte durant la guerre de Libération nationale.

Salima Ettouahria

BRUNA BAGNATO

« La Révolution algérienne, un EXEMPLE D'INTERNATIONALISATION »

Les dirigeants de la Révolution algérienne, qui se sont soulevés à l'aube de novembre 1954 contre la France coloniale, ont su comment internationaliser la cause nationale, en mettant le gouvernement de la quatrième République française dans l'embarras, remettant en cause sa politique colonialiste.

Lors d'une conférence-débat organisée à l'Institut diplomatique et des relations internationales à Alger sur le thème « l'Italie et la guerre d'Algérie 1954-1962 », en présence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassen Rabehi, de l'ambassadeur italien et de la directrice générale de l'Institut culturel italien, des diplomates, la chercheuse italienne en histoire des relations internationales a mis en exergue le soutien concret et moral de partis politiques et mouvements culturels à la cause algérienne, cependant que les institutions officielles italiennes ne pouvaient pas critiquer directement la politique de la France, mais en revanche « On a pu remarquer un soutien "officieux" de



Ph. Louisa M.

l'Italie à la cause algérienne », et cela revient aux différentes déclarations faites par les représentants de l'Etat italien, qui indiquent que l'Italie est un pays anticolonial et que « l'ère du colonialisme est terminée ». La conférencière a rappelé aussi le rôle des partis politiques qui « se sont mo-

bilisés pour aider le FLN », un Front qui a relevé le défi et fait face à l'armée française, à son gouvernement qui tentait de maintenir sa présence en Algérie. De plus, « il y avait en Italie, des manifestations culturelles au profit de l'Algérie, afin de faire connaître à l'opinion publique la cause algérienne » qui aspire à recouvrer sa souveraineté.

En ce qui concerne les références pour écrire l'histoire, la chercheuse a tenu à préciser : « Je me suis référée aux archives des différentes institutions de l'Etat italien, dont la présidence et le parlement... ». Par contre, elle a signalé différents événements marquants dans cette histoire tourmentée des relations algéro-françaises.

A la fin de conférence, M^{me} Bruna Bagnato s'est attelée à démontrer la particularité de la Révolution algérienne par rapport à d'autres pays, et cela, même par rapport aux pays voisins, compte tenu de la gravité du drame qu'a vécu l'Algérie.

Hamza Hichem

SÉTIF

Les réalisations de la liberté

La célébration du 55^e anniversaire de la fête de la Victoire si elle a été marquée par une dimension profonde d'hommage et de reconnaissance à l'endroit de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté, n'a pas été sans se traduire par la réception de nouvelles réalisations allant dans le sens de l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

C'est ainsi que le wali, accompagné du président de l'APW, du secrétaire de wilaya de l'organisation des moudjahidines, s'est rendu dans la matinée au Mémorial des martyrs où une gerbe de fleurs sera déposée à la mémoire de nos glorieux martyrs. Dans la daïra de Guedjel, une cérémonie analogue se tiendra sur l'esplanade abritant « Kitab Echahid » en présence de nombreux notables et moudjahidines. La visite au domicile du moudjahid Mebarki Lahcene, qui sera honoré, ne sera pas sans être marquée par une image forte de reconnaissance à Guedjel où le wali procédera à l'inauguration d'une antenne administrative et saisira cette opportunité pour s'entretenir longuement avec des citoyens.

La baptismation d'une salle polyvalente flambant neuf au nom du chahid Lamèche Brahim dont le taux d'avancement est de 97% et sera suivie à Rass El Ma par l'inauguration d'une subdivision des travaux publics qui porte à 20 le nombre de ces structures, soit une subdivision par daïra, réalisées toutes au titre de la décentralisation de la décision, l'entretien et une intervention rapide sur le réseau routier. La remise des décisions et des clefs de 30 logements socio-locatifs dans une climat de fête populaire, n'en sera pas sans susciter un profond sentiment de satisfaction dans une wilaya où plus de 5.700 unités du genre sont déjà pré affectées et 2.700 attribuées. Dans la commune de Ouled Saber l'inauguration d'un nouveau centre de santé à Bir Abdalah et la mise en service du gaz naturel dans cette même localité secondaire avec pas moins de 800 branchements dont le coût par unité est de l'ordre de 30 millions de centimes, faut-il le rappeler, étaient noyés dans cette formidable ambiance de baroud, de chants et de cavaliers, exprimant leur joie et fêtant intensément cette journée de la Victoire dans une wilaya où le taux de couverture dépasse aujourd'hui 95%. Des moments de joie que le wali vivra aux côtés des élèves de l'école de Bir Abdalah avant de procéder à la baptismation d'une auberge de jeunes de 50 lits au nom du chahid Ourib Abdelhamid et présider une cérémonie à l'issue de laquelle seront honorés des moudjahidines et ayants droit.

F. Zoghbi

BEJAIA

Amizour abrite les festivités

La cérémonie de commémoration des festivités du 55^e anniversaire de la fête de la Victoire a été abritée par la commune d'Amizour, en présence du wali, du président d'APW, des moudjahidines, du secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), ainsi que des habitants de la daïra d'Amizour venus nombreux assister à cet événement historique, une des pages glorieuses de la Révolution algérienne et consécration de la souveraineté et de l'indépendance de l'Algérie. A cet effet, le wali a souligné que « cette journée est une étape décisive de l'histoire de l'Algérie pour avoir consacré l'objectif majeur qu'est l'indépendance du pays tant attendue par des générations d'Algériennes et d'Algériens qui ont consenti, avec courage et abnégation, des sacrifices incommensurables pour arracher leur liberté ». Le programme des festivités a débuté, au chef-lieu de la commune d'Amizour, par le lever des couleurs nationales et la pose d'une gerbe de fleurs au carré des Martyrs avant que les autorités de la wilaya ne se rendent au village Ait Maouche pour se recueillir au cimetière des chouchous où reposent les trois martyrs de la Révolution, Ahmed dit Maouchi Allaoua, Maouchi Amar et Athmani Yahia. A cette occasion, le wali a inauguré une stèle commémorative, au village d'Ait Maouche, en hommage aux 17 martyrs de la région. Une exposition a été organisée pour relater le parcours de ces combattants. Le wali, ainsi que la délégation qui l'accompagnait, s'est rendu aux domiciles de la veuve du chahid Allaoua Maouchi et du moudjahid Ouahab Allaoua. Un geste significatif pour le chahid Maouchi qui a sacrifié sa vie pour l'indépendance du pays et au moudjahid Ouahab qui a combattu farouchement l'ennemi et qui se souvient aujourd'hui de tout ce grand parcours mené par les combattants de la Révolution algérienne.

M. Laouer

M. SELLAL AUX PORTEURS DE PROJETS

L'Etat continuera D'APPORTER SON AIDE

- Le Président de la République décoré par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs
- Rééchelonnement (sous conditions) du remboursement des crédits
- 681 milliards de DA de crédits alloués aux mécanismes de soutien à l'emploi des jeunes

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présidé hier à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration à Ain Benian, (Alger), l'ouverture des premières assises nationales sur les petites entreprises en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, et des membres du Gouvernement. Plus de 1000 jeunes entrepreneurs venus des différentes régions du pays prennent part à ces assises organisées par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs sous le haut patronage du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Et c'est reparti : les jeunes entrepreneurs sont à l'honneur ! Tant attendus, les travaux des Assises nationales sur la micro-entreprise ont débuté hier à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration de Ain Benian à Alger. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, en présence de nombreux ministres, du secrétaire général de l'UGTA, des walis et des responsables des banques et des dispositifs de soutien à l'investissement et emplois des jeunes, a d'emblée exhorté les jeunes entrepreneurs à suivre les actions d'investissement et de participer activement à proposer l'ensemble des voies et moyens devant concourir au développement de l'acte d'investir en Algérie. Dans ce sens, il a indiqué que de nouvelles mesures allaient être prises pour soutenir les jeunes entrepreneurs désirant investir dans les activités de production. «Nous allons prendre de nouvelles mesures pour tous les jeunes désirant investir dans des domaines producteurs qui couvrent les besoins du marché national», a affirmé M. Sellal. «Nous devons aller vers le bon sens : produire tout ce qui est importé ici en Algérie. La volonté du gouvernement est d'orienter les futures micro-entreprises vers la production pour couvrir nos besoins», a insisté le Premier ministre. L'occasion a été pour lui aussi de rappeler que les crédits alloués, à travers les dispositifs de soutien aux jeunes, se chiffrent à 681 milliards de DA, ajoutant que le remboursement de ces crédits a lieu régulièrement, alors que les retards dans le remboursement des crédits tourne autour de 19% et l'opération se déroule conformément aux procédures bancaires conventionnelles. Afin d'encourager ces jeunes entrepreneurs, M. Sellal a également annoncé un rééchelonne-



Ph. : T. Rouabân

ment du remboursement des crédits contractés par ces entreprises pour résoudre leurs problèmes en termes de liquidités. «Nous n'allons pas vous donner de l'argent, nous allons juste vous aider à ramener de l'argent par vous-mêmes», a-t-il dit. Chiffres et faits à l'appui, il a relevé que les mécanismes ANSEJ et la CNAC sont à l'origine de la création d'un nombre important de PME lesquelles ont permis la création de 2 millions de postes d'emploi. L'autre résultat enregistré est celui des 190.000 micro-entreprises créées par des jeunes diplômés de l'université et des centres de formation professionnelle. Ainsi, ces performances montrent que la politique du gouvernement se précise en termes d'anticipation sur

toutes les difficultés pouvant surgir et freiner la politique nationale d'investissement, en allant vers plus de facilitations en termes de ressources foncières et de financement des projets par les banques. Le Premier ministre a exprimé son optimisme quant à la situation de l'investissement et les perspectives de son développement tout en anticipant les contraintes et les opportunités d'investissement et les mesures permettant de favoriser l'amélioration de l'environnement de l'investissement. Il s'est également félicité de voir que l'Algérie compte des entreprises et des micro-entreprises qui se démarquent par leur esprit d'innovation dans le domaine des TIC. En effet, l'Algérie s'est hissée dans l'innova-

tion et la compétitivité grâce à de jeunes entrepreneurs dont les expériences constituent des exemples à suivre. Il convient de souligner que cela n'allait pas de soi pour un pays comme l'Algérie qui a accusé un retard dans le domaine économique avec un marché intérieur exigu et une industrie des plus modestes. Et pourtant, ces handicaps ont été transformés en forces grâce à l'esprit d'entreprise des jeunes. Les technologies évoluent sans cesse, l'Algérie regorge de ces startups cachées, qui contribuent au dynamisme de l'économie et à offrir à la population une qualité de vie meilleure. M. Sellal a invité les participants à rester ouverts, à l'affût des opportunités, sans tabous mais avec le souci du bien collectif, tant cela fait partie des principes qui permettront à notre pays de continuer à diversifier son économie, en redynamisant la production nationale dans l'industrie, l'agriculture et les services et en capitalisant sur le savoir-faire.

Peu avant le début de la rencontre, M. Sellal a visité une exposition des start-up spécialisées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et a entendu des exposés sur les réalisations des jeunes ainsi que leurs préoccupations, insistant sur la nécessité de l'investissement local et la génération d'emplois. A l'ouverture, un film-documentaire a été projeté sur les différentes étapes de la politique initiée par le Président de la République en matière de prise en charge des jeunes et de leur promotion. A cette occasion, le Président de la République a été décoré par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs en reconnaissance de ses efforts consentis en direction de cette frange de la société.

Farid Bouyahia

FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES Un important budget



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a affirmé hier à Alger, que l'Etat avait consacré un important budget au renforcement des moyens de la formation de la ressource humaine qualifiée, notamment dans les secteurs prioritaires.

Le ministre qui intervenait lors des travaux des assises nationales sur les micro-entreprises, a indiqué que l'Etat avait consacré un « important » budget au renforcement des potentialités humaines et matérielles nécessaires pour la formation de la ressource humaine qualifiée, notamment dans les secteurs prioritaires dont ceux de l'industrie, de l'agriculture, du bâtiment, des travaux publics, des ressources en eau, des TIC et d'autres secteurs stratégiques.

Dans le même contexte, M. Mebarki a souligné les potentialités mobilisées en vue de la préparation des jeunes en leur offrant les qualifications et compétences requises afin de les intégrer dans le monde du travail ainsi que la création d'activités économiques sur la base des programmes et dispositifs favorisant la création d'activités génératrices de richesse.

Le ministre a indiqué également que la formation professionnelle tendait principalement à une amélioration « durable » de l'activité de la formation et de la qualification des ressources humaines conformément aux développements technologiques en vue de faire face aux fluctuations économiques et de répondre efficacement aux besoins urgents et prioritaires.

D'autre part, M. Mebarki a estimé que les TIC, les services de la téléphonie et l'économie numérique représentaient « une source pour une croissance économique considérable non exploitable à ce jour », mettant l'accent sur le travail qui s'effectue progressivement à la base d'une stratégie convenable pour la formation des ressources humaines qualifiées capables de contribuer au développement des entreprises économiques dans ce domaine vital.

Dans ce cadre, le ministre a mis l'accent sur la volonté du gouvernement pour la prise en charge de la formation des ressources humaines nécessaires pour une bonne marche des entreprises économiques et à garantir la modernisation du mécanisme de la formation tout entière avec l'intégration des technologies adaptées pour un enseignement et une formation moderne ainsi que l'adoption des méthodes d'ingénierie pédagogiques innovées selon des normes universelles. (APS)

REMBOURSEMENT DES CRÉDITS RÉÉCHELONNEMENT sous conditions

Le rééchelonnement du remboursement des crédits contractés par les micro-entreprises en difficultés financières se fera sous certaines conditions, a indiqué hier, le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, en marge des Assises nationales sur la micro-entreprise. «Il y aura des contacts qui seront lancés entre le jeune entrepreneur en difficulté et sa banque.

Il va y avoir des études au cas par cas, mais l'opération (de rééchelonnement) se fera sous trois conditions», explique le ministre. Il s'agit de la disponibilité des équipements financés par la banque, c'est-à-dire qu'ils ne



soient pas vendus par l'entreprise, que le dossier ne soit pas transféré vers le Fonds de garantie des PME, et que le jeune entrepreneur engage réellement des efforts pour conforter son entreprise, précise M. Babaammi.

Selon lui, ces difficultés de remboursement des crédits sont dues principalement à des lacunes dans la maîtrise de la gestion par ces jeunes entrepreneurs. (APS)

UNIVERSITÉ - ENTREPRISE ÉCONOMIQUE Nécessité du PARTENARIAT

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé que l'établissement d'un partenariat entre l'université et l'entreprise économique est devenu « une nécessité impérieuse pour réaliser le développement durable ».

Lors d'une intervention à l'occasion de la tenue des premières assises nationales sur les micro-entreprises, M. Hadjar a précisé que ce partenariat « requiert la consolidation des formations universitaires à caractère professionnel, et ce, en accord avec les nouveautés du marché de l'emploi ». A ce titre, M. Hadjar a estimé que l'université algérienne « faire face aujourd'hui à un double défi, celui de la nécessité de dispenser une formation universitaire de qualité basée sur la quali-



fication scientifique, et celui de la nécessité de s'adapter aux besoins du marché de l'emploi ». Rappelant les démarches de son secteur visant à « encourager la culture de l'entrepreneuriat en milieu universitaire », M. Hadjar a mis en exergue « la disponibilité » de ses services à consolider la coopération entre divers

secteurs ministériels intéressés par le domaine de l'entrepreneuriat. A cette occasion, M. Hadjar a rappelé les principales mesures contenues dans la loi relative à la Recherche scientifique, notamment celles portant sur le développement de la recherche scientifique au sein des entreprises économiques. (APS)

ASSISES NATIONALES SUR LES PETITES ENTREPRISES

Le tissu entrepreneurial des jeunes LOCOMOTIVE DE LA CROISSANCE

● 1,2 million d'entreprises ont été créées dans la cadre ANSEJ et ANEM

Le président de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Kheiredine Hamel, a affirmé hier à Alger, que le pays recèle des compétences scientifiques et d'énergies entrepreneuriales considérables permettant l'adaptation des efforts du Gouvernement visant à réaliser la relance économique, précisant que les assises nationales sur la petite entreprise sont une tribune pour enrichir le dialogue entre les différents intervenants du secteur économique et consolider le tissu entrepreneurial afin d'en faire une locomotive menant vers la croissance.

Le contexte économique actuel exige la mobilisation de toutes les forces vives du pays, notamment les compétences scientifiques diplômées des universités et instituts supérieurs pour contribuer efficacement au renforcement du développement et de la diversification de l'économie nationale, a indiqué M. Hamel dans une allocution à l'ouverture des assises nationales sur la petite entreprise à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration à Ain Benian (Alger), en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Il a précisé que la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs veillait à assurer l'encadrement des compétences scientifiques en vue de créer davantage d'entreprises génératrices de richesse et d'emploi à



Ph. : T. Rouabah

travers la coordination entre les différents ministères dans le but de concrétiser les programmes de développement retenus pour atteindre les 300.000 petites entreprises dans les domaines générateurs de valeur ajoutée à l'économie nationale.

M. Hamel a souligné également que la Fédération œuvrait inlassablement à la création d'un environnement entrepreneurial adapté à la dynamique économique en cours, faisant remarquer que les projets de numérisation lancés par le Gouvernement pour la modernisation et le développement de l'économie nationale incitent l'activité des start-up dans les domaines de technologies de l'information et de la communication.

Plus de 1,2 million d'entreprises ont été créées dans le cadre du renforcement de l'aide dont 368.000 entreprises dans le cadre de l'Agence nationale de soutien de l'emploi des jeunes (ANSEJ), près de 786.000 autres dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM) et enfin, 139.000 entreprises au titre de la Caisse d'assurance chômage (CNAC), a-t-il poursuivi.

D'autre part, M. Hamel a estimé que la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs a été officiellement inscrite au terme d'une rencontre nationale animée par plus de 300 petites entreprises qui a été suivie par les congrès de wilayas de la Fédération soldés par la mise en place

de 48 fédérations de wilayas et 1.541 sections communales, réitérant le souci d'élargir le déploiement en vue d'une meilleure représentation des énergies scientifiques créatrices et assurer la réalisation des projets dans les différents domaines.

Les travaux de ces assises seront marqués par la tenue de 6 ateliers spécialisés animés par les représentants de 1.000 entreprises activant dans divers domaines avec l'objectif de créer l'environnement idoine à la formulation des propositions et l'enrichissement du débat pour enfin, offrir de meilleures chances aux différentes compétences scientifiques. (APS)

EXPORTATION L'internationalisation est nécessaire

Le président de l'Association des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey Naceri a insisté, hier sur la nécessité, d'encourager les entreprises nationales dotées de capacités d'exportation à conquérir des marchés étrangers.

S'exprimant, à l'émission *L'invité de la rédaction* de la Chaîne III de la Radio nationale, il a tenu à souligner que si nous continuons à rester enfermés en Algérie on ne peut prétendre développer les exportations car l'internationalisation des entreprises est une « obligation absolue ». Appuyant ses dires, l'expert, à rappelé que lors d'une récente rencontre avec des opérateurs économiques Nigériens à Niamey, ces derniers ont évoqué cette question, en reprochant à leurs homologues algériens de n'être pas présents au demeurant. Mettant à profit cette occasion, l'invité a évoqué la question de la réduction de la facture d'importation, en estimant que celle-ci est « l'ultime défi » qui se pose au gouvernement, car il y a des « incontournables ». « Donc, a-t-il expliqué, les équipements et les intrants pour la production nationale nécessitent au moins une enveloppe financière de 30 milliards de dollars et à cela s'ajoute également le poste alimentaire qui est de l'ordre de 5 milliards de dollars. Ajoutant que « d'après les chiffres de 2016, il y a un « incompressible » de l'ordre de 38 milliards de dollars », tout en affichant ses doutes quant à la réduction de volume des importations et le ramener à un seuil de 35 milliards de dollars annuellement tout en considérant qu'il s'agit là d'un défi « considérable ». « Oui ! il y a une baisse substantielle de la facture d'importation de 11 milliards de dollars ces deux dernières années mais il faut aller vers les vraies causes de cette réduction », a-t-il précisé.

Il estime qu'il est impossible de descendre au dessous de ce seuil, signalant que tout le tissu industriel algérien est extraverti. C'est-à-dire que si l'étude de marché fonctionne bien, automatiquement les importations de ces intrants et équipement vont augmenter mécaniquement. En réponse à une question relative au déficit enregistré dans la balance commerciale en raison de la baisse des exportations de pétrole, il a souligné que soumettre à des licences d'importations et réduire la facture d'importation n'est pas facile mais pourquoi le gouvernement a procédé à la prise de cette décision rapidement : « A mon avis, les pouvoirs publics auraient dû chercher en premier lieu le moyen comment aller vers l'augmentation des exportations hors hydrocarbures et comment produire plus en Algérie », a-t-il soutenu. Et de poursuivre « tous les efforts de gouvernement doivent aller maintenant vers cette vision qui est bien évidemment l'augmentation de la productivité nationale et le développement de niveau d'intégration de l'économie ». Pour aller vers ce levier, l'expert a insisté sur la nécessité d'organiser une rencontre concertation entre le gouvernement et les acteurs économiques. Tout en s'interrogeant « jusqu'à quand, l'Etat va-t-il continuer à jouer le rôle d'acteur économique ». Il considère que réguler le marché par des décisions administratives est contre-productif, sinon insuffisant. Il faut, insiste-t-il, aller à l'écoute des acteurs économiques qui sont sur le terrain et laisser le marché « décider de lui-même et de ce qu'il faut ou non importer ».

Le président de l'ANEXAL a affirmé qu'il existe, des filières qui sont excédentaires pour aller vers les marchés extérieurs. « L'exportation, a-t-il ajouté, est un acte qui relève de l'entreprise qui recherche le profit et non pas un acte relevant de la régulation ».

M.A.Z.

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT LOCAL À LAGHOUAT

De NOUVELLES zones d'activités

De nouvelles zones d'activités sont projetées à travers la wilaya de Laghouat, dans le cadre de la promotion de l'investissement local, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Des terrains ont été délimités pour servir d'assiettes à trois zones au niveau des communes d'El-Assafia, Sidi-Makhlouf et Aflou, dont l'étude technique a été confiée à l'agence foncière de la wilaya de Laghouat. D'autres terrains ont été choisis pour accueillir huit zones d'activités au niveau d'autres communes de la wilaya, en vue d'accompa-

gnier son développement économique. La wilaya de Laghouat s'est vue accorder aussi une nouvelle zone industrielle de 600 hectares, en prolongement de celle de Bouchaker, en attendant son aménagement, une opération qui devra se dérouler sur différentes étapes. S'agissant de l'opération d'assainissement du foncier destiné à l'investissement local, les instances concernées ont fixé la fin du mois en cours comme délai pour procéder à l'annulation des concessions concernant les projets non-lancés et la récupération des terrains

leur ayant été attribués, selon la même source.

Les projets lancés bénéficieront d'un accompagnement et se verront accorder toutes les facilités nécessaires pour leur entrée en phase de production, afin de générer des emplois et valoriser les résultats réalisés. La wilaya de Laghouat a enregistré ces dernières années la concrétisation de plusieurs projets d'investissement « réussis », susceptibles d'assurer la couverture des besoins locaux en divers produits. (APS)

INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DE JEUNES CHÔMEURS EN PHARMACIE

Deux accords sur l'octroi de crédits bancaires

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a signé samedi à Alger, deux accords, l'un avec la Banque de Développement local (BDL), portant sur l'octroi de crédits bancaires aux officines pharmaceutiques, et l'autre avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), portant sur l'intégration dans des postes d'emploi de jeunes chômeurs formés dans des spécialités en lien avec la pharmacie. Les deux accords ont été signés, en marge de la 10^e journée Pharmaceutique, par le président-directeur général de la BDL, Mohamed Krim, le PDG de l'ANEM, Chalal Mohammed Tahar et le président du SNAPO, M. Messaoud Belambri. Le 1^{er} accord vise, selon le PDG de la BDL, à aider les pharmaciens pri-

vés à bénéficier de crédits bancaires à même de contribuer dans la modernisation, l'amélioration du travail du pharmacien ainsi que la satisfaction de ses besoins, en termes d'approvisionnement en produits pharmaceutiques. En outre, le 2^e accord vise, à aider les jeunes chômeurs, formés dans des spécialités en lien avec la pharmacie, en vue de les intégrer dans un milieu professionnel à même de leur permettre de bénéficier d'un poste d'emploi soutenu d'une part, et d'accorder à ces mêmes jeunes des opportunités de formation dans le cadre de nouveaux métiers, d'autre part, a encore indiqué M. Chalal qui a qualifié cette opération d'exemplaire, d'autant plus que 450 jeunes au niveau de la wilaya d'Alger en bénéficieront comme

première étape, dans l'attente de son élargissement aux autres wilayas à l'avenir. Pour sa part, le président du SNAPO a salué l'aide reçue par le syndicat de la part de la BDL et de l'ANEM, et qui contribuera à, poursuit M. Chalal au développement du secteur de la pharmacie à même de contribuer au service du patient. Ceci permettra de créer plus de 2.000 postes d'emploi dans les pharmacies privées, a encore précisé M. Chalal.

Par ailleurs, M. Belambri a fait part de la création d'un Conseil scientifique regroupant des représentants et spécialistes en cancérologie, en vue de permettre la prise en charge des cancéreux. Abordant l'industrie pharmaceutique, M. Belambri a souligné l'importance de rationaliser l'im-

portation des médicaments, d'encourager l'industrie locale et d'améliorer la distribution, mettant en exergue, à ce propos, la détermination des pharmaciens privés à s'impliquer dans le secteur de l'industrie pharmaceutique à travers la création de petites unités contribuant par là même à encourager la production locale et satisfaire les besoins de citoyens en médicament. A ce propos, le président du syndicat a relevé l'existence de pénurie de près de 140 médicaments, dont 40 concernent la production nationale et les 100 autres d'importation, affirmant à ce propos que le pharmacien n'est pas responsable de la réduction de la quantité des médicaments importés ou du retard accusé dans les programmes d'importation. (APS)

LÉGISLATIVES

M. BEDOUI

IMPARTIALITÉ à l'égard de tous les candidats

Impartialité et transparence. Ces deux objectifs tiennent lieu d'instructions que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Noureddine Bedoui, a adressées aux membres du personnel relevant de son département et qui sont mobilisés pour assurer le bon déroulement des prochaines législatives du 4 mai.

L'ensemble des postulants à la députation, dont le nombre dépasse les 12.000 à être inscrits sur quelque 1.088 listes de candidatures, bénéficieront d'une considération équitable de la part des services du ministère de l'Intérieur engagés dans les préparatifs du prochain scrutin devant connaître son étape cruciale le 9 avril prochain correspondant au lancement de la campagne électorale qui s'étalera jusqu'au 30 du même mois.

Dans cette optique, l'impartialité que doivent faire valoir les services du ministère de l'Intérieur, et que M. Bedoui a rappelée hier en marge des premières Assises sur les micro-entreprises, devra se manifester notamment en terme de répartition des espaces réservés publics pour l'animation des meetings populaires.

Compte tenu de l'engouement manifeste des partis politiques et des candidats indépendants pour les prochaines législatives, le nombre total de ces espaces est de 7.434, soit en augmentation de 388 comparativement au même scrutin qui s'est déroulé en 2012. Ces données ont été communiquées, rappelle-t-on, par M. Bedoui lors de son exposé présenté récemment devant les membres de la commission juridique du Conseil de la nation et portant sur les préparatifs du prochain rendez-vous des urnes. Par la même occasion, il avait également



souligné toute l'importance du scrutin du 4 mai qui revêt, a-t-il dit « un caractère spécial », dans la mesure où c'est la première élection à l'ère de la nouvelle constitution adoptée en 2016 et qui a consacré de notables avancées en termes de promotion de la pratique démocratique, d'équilibre institutionnel et de respect des libertés individuelles et collectives. Ainsi, les concepts d'impartialité et de transparence conformément aux lois de la République, rappelés hier par le ministre de l'Intérieur, trouvent toute leur signi-

fication dans cette volonté des pouvoirs publics de faire du prochain rendez-vous électoral une étape supplémentaire dans le processus de consolidation de l'ancrage de l'Etat de droit, un des objectifs phares, inscrits en première ligne de la politique du président de la République. Un autre élément et pas des moindres, et qui conforte le principe de transparence évoqué hier par M. Bedoui, l'assainissement du fichier électoral et sa mise à disposition à l'ensemble des candidats en lice. « Cela est essentiel

en effet pour assurer la transparence des résultats des législatives du 4 mai », comme l'a souligné le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), M. Abdelwahab Derbal, dans sa récente déclaration publique. Il a aussi assuré que l'instance qu'il dirige se dressera contre toute personne qui chercherait à porter atteinte à l'honnêteté des élections. Sur un autre volet, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a eu également à s'exprimer au sujet des candidats ayant remis en cause les motifs de rejet de leurs candidatures. « Nous appliquons la loi, ceux qui doutent de nos décisions peuvent saisir la justice, celle-ci étant la juridiction compétente pour statuer dans ces questions », a fait savoir M. Bedoui, avant d'appeler à une participation massive des citoyens aux prochaines législatives. C'est aussi là le souhait ouvertement exprimé par la totalité des partis en lice. Toutefois, et pour s'assurer d'une participation des Algériens, qui soit à la hauteur des attentes, les partis politiques auront tout à gagner à présenter des référents programmatiques et idéologiques qui, comme l'a dit le professeur Mohammed Taïbi dans une déclaration à *El Moudjahid*, permettraient certainement d'éviter le « syndrome » de l'abstention.

Karim Aoudia

ASSEMBLÉES ÉLUES ELISLAH: plus de prérogatives



Le Secrétaire général du mouvement El Islah, Filali Ghouini, a mis l'accent, vendredi à Relizane, sur la nécessité de donner plus de prérogatives aux assemblées élues en matière de gestion. Au cours d'un séminaire d'encadrement organisé à la Maison de la culture de la ville de Relizane au profit des candidats du parti en lice pour les prochaines élections législatives, M. Ghouini a insisté sur le « rôle important et efficace » des assemblées élues communales ou de wilaya dans le développement et la prise en charge des préoccupations du citoyen. Il a souligné, à cet effet, l'importance de la prochaine échéance électorale, la qualifiant de « date charnière » délimitant la prochaine étape pour le pays. Le devoir électoral, a-t-il dit à ce propos, « est la clé de réussite de tout processus politique eu égard à son impact important dans la construction d'institutions fortes qui protégeraient la patrie et les gains du peuple ». A ce propos, M. Ghouini a précisé que le prochain rendez-vous électoral sera une opportunité pour redonner de l'espoir aux Algériens et renforcer les institutions de l'Etat, soulignant, par la même occasion, que « le succès de cette échéance électorale sera une garantie pour le pays ». Il a souligné également la nécessité de convaincre les gens réticents de l'importance de participer aux prochaines législatives en vue d'élire des personnes crédibles capables d'assurer une meilleure représentativité du peuple et de bâtir de fortes institutions. A l'occasion du 55e anniversaire de la fête de la Victoire coïncidant avec le 19 mars, Filali Ghouini a indiqué que « cette date représente une étape de mémoire, mais aussi de renouvellement d'appels à la fidélité aux martyrs et à leurs sacrifices pour sauver leur projet civilisationnel ». Le Mouvement « El Islah », a-t-il dit à ce propos, réitérera la revendication de son groupe parlementaire appelant à l'élaboration d'une loi incriminant le colonialisme, soulignant que sa formation politique « ne cesse d'appeler à l'élaboration de cette loi exigeant, de ce fait, des excuses de la part de la France pour ses crimes odieux ».

(APS)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BEJAIA 5 listes VALIDÉES

Cinq listes de candidats aux prochaines élections législatives, initialement rejetées par la direction de la réglementation et de l'administration générale (DRAG) ont été validées par le tribunal administratif près la cour de Bejaia, après examen de leur recours, a indiqué la wilaya.

Il s'agit des listes des partis HMS, P.T, TAJ, ANR et l'Alliance El-Feth, dont l'intégration va porter à 18 listes l'ensemble des prétendants à la course électorale, parmi lesquels figurent désormais 16 partis politiques (MPA, M.E.N, P.S.T, R.N.D, F.F.S, R.C.D, El Houkm Errached, R.P.R, F.L.N, A.N.R, H.M.S, T.A.J, Alliance El Feth, Front el Moustakbel, F.N.A et P.T) et deux formations indépendantes que sont Citoyens libres et Initiative citoyenne, a-t-on précisé.

Plusieurs candidats sortant de la dernière législature ou ayant assumé des mandats analogues précédemment ont été reconduits pour piloter ces listes, soit sous les mêmes couleurs partisans soit sous d'autres couleurs nouvelles. Ils sont une dizaine. Beaucoup d'élus, issus des assemblées locales (APC-APW) y figurent également pour se soumettre aux suffrages de près de 530.000 électeurs, inscrits sur les fichiers électoraux et répartis en 335 centres et 1.227 bureaux.

Les petites formations aspirent à devenir GRANDES

Au fur et à mesure que le rendez-vous du 4 mai, date des législatives, approche, les partis politiques redoublent de sorties et de rencontres avec les citoyens dans le but de convaincre l'électorat. D'abord pour mobiliser la foule à aller voter massivement et ensuite pour tenter de séduire l'électorat du bien-fondé de leur programme politique et leur projet de société. D'autres formations ont organisé leur premier congrès, étant de nouveaux arrivés dans le paysage politique algérien, à l'image du Mouvement d'Édification Nationale dont Mustapha Belmehdi a été plébiscité à sa tête.

Dans une première réaction, le président du MEN a mis en garde contre les « dangers » qui guettent l'Algérie et les agendas étrangers « destructeurs » ciblant des pays stables comme le nôtre et salué à cette occasion les réalisations accomplies par l'Algérie en termes « d'unité nationale » et de « construction » des institutions stratégiques de l'Etat, en dépit, a-t-il souligné, des « entraves » rencontrées et des « machinations » ourdies contre elle. « C'est là que réside l'importance et la valeur de la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République. L'urgence est ainsi de préserver l'unité nationale, la cohésion sociale et la souveraineté nationale », a estimé Belmehdi qui évoquera naturellement le rendez-vous électoral du 4 mai. « Le scrutin permettra de renforcer le rôle des institutions de l'Etat », a-t-il soutenu en présence notamment du président du FJD, Cheikh Djaballah, qui a affirmé de son côté que l'alliance scellée entre sa formation, le MEN et le mouvement Ennahda sous l'appellation de l'Union pour la renaissance, la justice et l'édification constitue un « cadre » et une « voie » de réforme à partir d'une vision « alternative » et « futuriste ».

Échec aux manœuvres déstabilisatrices

Les prochaines législatives constituent, aux yeux du PNA, une halte « importante » en vue de « mettre en échec » toutes les manœuvres visant la « déstabilisation du pays ». Le président du Parti national algérien était en effet à Oran ce week-end où il a animé un meeting populaire à l'occasion du 5e anniversaire de la création de cette formation politique et souligné à l'occasion que la décision de participation aux prochaines législatives a pour objectif de marquer « l'ancrage » du PNA sur la scène politique.

Youcef Hamidi a rappelé que le PNA sera présent lors de ce scrutin avec 11 listes électorales du parti et 27 autres

listes communes de l'alliance « El Feth », scellée avec 5 formations politiques, et s'est attardé longuement sur la formation et l'investissement dans l'homme, particulièrement la jeunesse. Il a salué également les « améliorations notables » en matière de service public enregistrées au niveau de l'administration, à travers le rajeunissement de l'encadrement et la modernisation de l'outil de gestion, ainsi que les réalisations dans le cadre du programme du président de la République dont le projet de la Grande mosquée d'Alger devant, selon lui, « rayonner » sur toute l'Algérie pour montrer son appartenance à un Islam « sunnite ».

Appliquer « scrupuleusement » les lois

Le président du Front Al Mostaqbal, Abdelaziz Belaid, a annoncé vendredi à Alger que sa formation politique participera aux législatives du 4 mai prochain avec 550 candidats dont 365 universitaires.

Le Front Al Mostaqbal participera aux prochains élections législatives avec des listes « propres et jeunes jouissant d'un excellent niveau scientifique et politique », a indiqué M. Belaid avant la tenue de la réunion de coordination avec les têtes de listes de son parti. Il a cité à ce propos la composante humaine de ces listes qui compte 365 universitaires dont 17 docteurs universitaires sur un total de 550 candidats. D'autre part, il a précisé que 182 candidats sur les listes de sa formation politique avaient un niveau secondaire, des jeunes en majorité ne dépassant pas les 41 ans. S'exprimant sur la représentation de la femme, M. Belaid a affirmé que le taux des femmes avait atteint 31% du total des candidats en lice. Concernant les wilayas où sera présent le Front Al Mostaqbal, il a indiqué que son parti avait rencontré « certaines difficultés au niveau de six wilayas », rappelant que le Front avait déposé 52 listes, 48 à l'échelle nationale et 4 circonscriptions de la communauté nationale à l'étranger. A cette occasion, M. Belaid a réitéré que le programme de la campagne électorale s'articulera autour des grands axes du programme du parti visant dans leur ensemble, l'édification d'un Etat de droit et de justice.

Par ailleurs, il a « dénoncé » l'utilisation de l'argent pour acheter les voix des citoyens, ajoutant que pour éviter ce nouveau phénomène, il est important, selon lui, d'appliquer scrupuleusement les lois ».

S.-A.M.

LANCEMENT DU PROGRAMME DE LA FORMATION EN LANGUE ITALIENNE

11.000 élèves ONT CHOISI cette option

« Notre ambition est d'améliorer les compétences linguistique et communicatives des PES d'italien, de leur fournir un ensemble de principes pédagogiques qui leur permettront d'optimiser les processus d'enseignement de la langue italienne, qui connaît un réel engouement auprès des apprenants du cycle secondaire », tels sont les propos tenus par la ministre de l'Education nationale.

Mme Nouria Benghebrat qui a procédé, hier, au lancement d'un programme de formation sur « l'amélioration des compétences linguistiques et communicatives des enseignants de la langue italienne », en présence de Son Excellence Monsieur l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Pasquale Ferrara, a fait savoir que cette formation entre le cadre de la coopération algéro-italienne et que l'objectif de cette initiative s'inscrit en droite ligne dans la politique du ministère qui accorde à la professionnalisation des personnels par la formation, un intérêt majeur.

« Il s'agit d'un cycle de formation de trois sessions qui a un objectif double : l'amélioration des pratiques pédagogiques des enseignants et l'amélioration de leur maîtrise de la langue italienne », a-t-elle dit.

Dressant le bilan de l'enseignement de cette langue étrangère en Algérie, la ministre a indiqué que celle-ci connaît un engouement qui ne se dément pas, selon elle, depuis l'intégration de la langue italienne comme langue étrangère dans le cursus scolaire en secondaire, en 2013, le nombre d'élèves qui ont fait le choix d'apprendre cette langue a pratiquement triplé, passant d'un peu plus de 4.000 à près de 11.000 en 2017. « Corolairement, le nombre d'enseignants de cette langue a lui aussi connu un accroissement conséquent, passant de 108 à 149 professeurs, repartis sur 204 lycées, dans 28 wilayas », a-t-elle indiqué. D'où, a-t-elle poursuivi, l'intérêt de cette formation, dispensée par les experts italiens dont le professeur Ezio Sina qui a été l'un des membres de la commission italienne pour la construction des curricula scolaires et ce, au profit d'un noyau de 90 enseignants de la langue italienne, ces enseignants « une fois formés, alimenteront le vivier national de compétences, en tant que personne-ressources, chargées de la démultiplication de ces sessions au niveau régional, puis local », a-t-elle escompté.

Mme Benghebrat a estimé, qu'« il est indéniable qu'à l'ère de la mondialisation et de l'économie du savoir, investir dans l'enseignement des langues étrangères est un véritable atout pour nos enfants. Cela passe inévitablement par une formation continue de qualité des enseignants, alors même où de nouvelles professions émergent », a-t-elle dit, tout en ajoutant que l'éducation nationale compte grandement bénéficier de l'expérience italienne dans bien d'autres domaines éducatifs. « L'Italie, qui compte parmi ses plus illustres pédagogues Maria Montessori, figure de proue des sciences de l'éducation, pourrait nous accompagner dans notre démarche de construction d'une école de qualité dans le



Ph. : Nacéra

cadre de nos engagements internationaux communs, notamment l'ODD 4 ». La ministre a souligné dans ce sens la disponibilité du ministère à examiner, avec les partenaires italiens, l'opportunité de nouvelles pistes de collaboration notamment dans le domaine de l'éducation inclusive, domaine dans lequel l'Italie est considérée, depuis plus de trente ans, comme l'un des pays les plus avancés, « cette dynamique viendrait renforcer davantage les liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays », a-t-elle conclu. De son côté, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Pasquale Ferrara, a indiqué que cette session revêt une valeur stratégique car elle vise à assurer une formation de haut niveau aux enseignants de langue italienne, soulignant qu'il

a été proposé de faire appel à des enseignants universitaires de haute compétence".

Il a également salué la décision du ministère de l'Education nationale d'intégrer la langue de Dante dans son programme disciplinaire en 2013. « Après cette décision, nous avons des bacheliers algériens mention langue italienne, nous proposons des formations au centre culturel italien avec des cycles de formation en Italie pour les mieux classés », a-t-elle noté.

Le diplomate a indiqué qu'une nouvelle mesure a été prise par le ministère des Affaires étrangères italien qui a, entre autres, pour mission de promouvoir la langue italienne d'octroyer des bourses d'études en Italie aux jeunes diplômés algériens en langue italienne.

Sarah A. Benali Cherif

Mme Benghebrat : « Aucune décision de fermeture d'école coranique n'a été prise »

« Le ministère de l'Education nationale a ouvert un débat avec le ministère des Affaires religieuses sur la préparation des élèves du préscolaire dans ces écoles pour leur passage à la première année primaire », a déclaré Mme Benghebrat en marge du lancement d'un programme de formation sur « l'amélioration des compétences linguistiques et communicatives des enseignants de la langue italienne ». La ministre a démenti la rumeur concernant la prise d'une décision ministérielle pour la fermeture d'écoles coraniques précisant que le ministère de l'Education nationale assure la prise en charge de l'enseignement préscolaire notamment en matière de préparation des programmes. « L'école coranique continuera à jouer son rôle avec une valeur ajoutée qui est le programme exigé par le ministère de l'Education », a-t-elle rassuré. Concernant les résultats du deuxième trimestre qualifiés de « catastrophiques » par certains syndicats, la ministre a souligné que l'on ne peut évaluer ce trimestre actuellement car les conseils de classe se sont tenus à la fin de la semaine dernière et que les bulletins de notes ont été remis aux parents d'élèves jeudi. « Les résultats seront connus prochainement lors d'une conférence de presse, comme cela s'est fait pour le premier trimestre », a-t-elle révélé.

S.A.B.C

Soraya Guemmouri

Publicité

Agr div
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE MINES
 GROUPE AGROINDUSTRIEL - SPA (AGRODIV)
 FILIALE CENTRALES DES HAUTS PLATSALX SPA
 Avenue Bahr Khier - Djéla
 Tél : (036) 53 54 46 Fax : (036) 53 54 48
 Courriel: filiales@alesp.dz@gmail.com

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

La Haute Commission des Hautes Instances de la Région AGRODIV informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Rascaud n° 02/2017 - lot N° 01, que l'Office de l'Évaluation des Offres, le marché relatif à la fourniture de sacs en polypropylène pour le conditionnement de granulés, 20005 - 01, a attribué provisoirement au soumissionnaire SARE TMA l'EMBALLAGE

Le N° d'identification (NIF) de l'attributaire du marché : 090012006754373
 Les soumissionnaires intéressés par l'offre de l'attributaire du marché sont :

Note technique	Note financière	Note finale	Montant du marché en DA
37,748 points	53,740 points	95,134 points	279 480 000,00

Tout soumissionnaire intéressé par ce marché peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de la Haute Commission des Hautes Instances de la Région AGRODIV dans les délais et sous les conditions de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le 090012006754373

El Moudjahid/Pub ANEP 214822 du 20/03/2017

GRT
 الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الكهرباء
 Société Algérienne de Gestion du Réseau de Transport de l'Electricité

GRTE/Spa - Filiale Groupe SONELGAZ
 Capital social : 40 000 000 000 DA / RC : 04B965470
 Siège social : Route Nationale n°38 - Immeuble des 500 bureaux - Gué de Constantine

DIRECTION DU TRANSPORT DE L'ELECTRICITE
 Région Transport de l'Electricité de HASSI-MESSAOUD
 Cité SI EL HAOUES II - N° 79 - BP 468 - HASSI-MESSAOUD - OUARGLA
 Tél. : 213 029-73-43-23 / Fax : 213 029-73-84-56
 NIF : 000416096547023

MISE SOUS TENSION

La Société Algérienne de Gestion du Réseau de Transport de l'Electricité, la Direction du transport de l'Electricité, la Région Transport de l'Électricité de Hassi Messaoud informe la population de la wilaya d'Ouargla, qu'il sera procédé à la mise sous tension de la ligne 60/30kV Tramway - Ouargla, le 18/03/2017.

De ce fait, la Région Transport de l'Électricité de Hassi-Messaoud décline toute responsabilité quant à l'approche de tout individu non autorisé de ces installations.

El Moudjahid/Pub ANEP 507346 du 20/03/2017

SONATRACH

Production EN HAUSSE

La production primaire d'hydrocarbures a atteint 32,6 millions TEP sur les deux premiers mois de 2017, soit 102% de l'objectif, correspondant à une hausse de 4% par rapport aux réalisations de la même période de 2016, a indiqué la compagnie nationale Sonatrach dans son dernier bilan.

Une capacité de production additionnelle de pétrole brut de 110.000 barils/jour est actuellement disponible, mais elle n'est pas produite du fait de la contrainte de réduction en application de l'accord de l'OPEP, précise-t-elle. De même, un volume additionnel de 4 milliards m³/an de gaz est disponible et prêt à l'export dès l'achèvement du GR6 à partir du mois de mai 2017. Concernant les exportations en volumes, leur niveau total a atteint 17,9 millions TEP entre janvier et fin février 2017, soit un taux de réalisation de 117% de l'objectif, en augmentation de 7% par rapport aux réalisations de la même période de 2016.

La production de gaz naturel a atteint 22,4 milliards m³, soit un taux de réalisation de 103% par rapport à l'objectif, en augmentation de 6% par rapport aux réalisations à fin février 2016, sachant que l'arrêt pour maintenance au niveau de Gassi Touil (12 millions m³/jour) a été effectué pendant le mois de janvier 2017.

Quant à la production de pétrole brut, elle a atteint 8,13 millions de tonnes, soit 99% de l'objectif, en hausse de 3% par rapport aux réalisations à fin février 2016. Concernant les quantités transportées des hydrocarbures sur le réseau Nord, elles ont atteint 28,4 millions TEP, soit un taux de réalisation de 114% par rapport à l'objectif, en hausse de 6% par rapport aux réalisations à fin février 2016.

Ce taux de réalisation s'explique, principalement, par des soutirages de gaz naturel supérieurs aux prévisions, notamment de Sonelgaz (taux de réalisation de 120%) et des gazoducs à l'export.



GNL et raffinage de pétrole brut : baisses de la production

La production des complexes GNL a atteint 4,3 millions m³ GNL, soit un taux de réalisation de 83% de l'objectif, en baisse de 12% par rapport à fin février 2016 et en hausse de 41% par rapport aux réalisations de la même période de l'exercice 2015.

Ce taux de réalisation s'explique par l'arrêt et la réduction de la production des trains de GL1Z, GL2Z et GL1K durant le mois de janvier, par l'arrêt du Méga train GL1K sur la période allant du 29 décem-

bre 2016 au 15 janvier 2017, pour travaux non programmés sur les échangeurs MDEA. Concernant le raffinage, 4 millions de tonnes de pétrole brut ont été traités (y compris au sein de la raffinerie d'Adrar), soit un taux de réalisation de 103% par rapport à l'objectif, en baisse de 3% par rapport aux réalisations à fin février 2016.

Les quantités de condensat traitées au niveau de RA2K ont atteint 0,8 million de tonnes, soit un taux de réalisation de 109% par rapport à l'objectif, en hausse de 6% par rapport aux réalisations à fin février 2016.

Généraliser l'énergie solaire sur les champs pétroliers et gaziers

Le groupe Sonatrach s'est lancé samedi dans un ambitieux programme visant, à terme, à doter tous ses champs pétroliers et gaziers de centrales solaires en vue d'économiser d'importants volumes d'hydrocarbures et réduire les émissions de CO₂. Un premier projet d'une centrale photovoltaïque de 10 mégawatts (Mw) a été lancé en travaux samedi à Bir Rebaa Nord (BRN/Ouargla) par Sonatrach en partenariat avec la compagnie pétrolière italienne Eni.

Cette installation, qui sera opérationnelle en décembre 2017, sera suivie par d'autres projets similaires, a expliqué le P-dg de Sonatrach, M. Amine Mazouzi qui a procédé avec l'Administrateur délégué d'Eni, M. Claudio Descalzi, à la pose de la première pierre de cette centrale destinée à produire une partie des besoins en électricité du champ pétrolier de Bir Rebaa Nord opéré par le groupement Sonatrach-Agip (Agip est une filiale d'Eni). "Nous avons l'objectif de faire en sorte que tous les champs de Sonatrach fonctionnent à l'énergie solaire", a souligné Mazouzi lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de lancement du chantier.

La centrale de BRN utilisera près de 32.000 panneaux solaires et s'étendra sur une superficie de 20 hectares mitoyenne à ce champ et permettra d'économiser l'équivalent de 6 millions

de m³ par an de gaz. Il est prévu en outre la mise en place à proximité de cette future centrale d'un laboratoire de recherche "intelligent" dédié aux énergies renouvelables pour développer et tester de nouvelles technologies renouvelables dans les conditions réelles, voire extrêmes du Sud algérien.

S'inscrivant dans le cadre de la collaboration entre Eni et Sonatrach engagée par l'accord du 25 novembre 2016, ce projet concrétise la volonté des deux sociétés à coopérer également dans le domaine de la promotion et de développement des énergies renouvelables, souligne-t-on.

A l'occasion de sa visite, M. Mazouzi a marqué une halte à la base industrielle du Centre de traitement d'hydrocarbures et qui sera alimentée à partir de la future centrale photovoltaïque. Mise en service en 1995, cette unité produit 84.000 barils de pétrole brut par jour avec plus de 177 puits.

Partenariat prometteur dans les renouvelables

M. Descalzi a qualifié, de son côté, le projet de la centrale de Bir Rebaa Nord de stratégique compte tenu notamment de son impact positif sur la réduction des émissions de CO₂. Il a affirmé que la coopération entre ENI et Sonatrach, qui date d'une cinquantaine d'années, revêtait une grande importance et

comptait se renforcer davantage.

D'ailleurs, et symboliquement, l'assemblée générale de la compagnie italienne s'est tenue à Ouargla en signe de cette coopération énergétique avec l'Algérie et de par l'importance de ses investissements engagés dans le pays. Revenant justement sur les investissements d'Eni en Algérie M. Descalzi a affirmé que depuis 2010 Eni a investi en Algérie onze milliards d'euros dans les énergies fossiles et renouvelables, ce qui représente 30% des investissements de cette compagnie italienne à l'étranger, tout en soulignant que les négociations sur les prix arrangeant les deux parties se poursuivaient en ce qui concerne les exportations de gaz de l'Algérie vers l'Italie. Il a précisé par ailleurs que les négociations sur des prix du gaz arrangeant les deux parties se poursuivaient. Pour ce qui est des projets communs dans d'autres pays, le responsable italien a affirmé que Sonatrach et Eni ont identifié au moins trois pays en vue d'y travailler, explorer et produire ensemble mais la priorité est actuellement à l'investissement en Algérie. Le projet de Bir Rebaa Nord entre dans le cadre et la politique nationale de développement des énergies renouvelables, élevées au rang de priorité nationale, un programme que l'Algérie entend financer grâce à des endettements extérieurs. Pour rappel, le Pro-

gramme national de développement des énergies renouvelables engagé par les pouvoirs publics prévoit une production d'ici à 2030 de 22.000 mégawatts d'électricité de sources renouvelables, destinée au marché intérieur, en plus de 10.000 mégawatts (MW) supplémentaires à exporter. Cet objectif permettra de réduire plus de 9% de la consommation d'énergie fossile à l'horizon 2030, d'économiser 240 milliards de m³ de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans. Jusqu'à présent, le secteur a réalisé 400 MW à partir d'énergies renouvelables à travers la centrale électrique hybride de Hassi R'mel (100 MW) et la centrale solaire pilote de Ghardaïa (1,1 MW), auxquels s'ajoutent 22 stations électriques solaires d'une capacité de 343 MW à travers 14 wilayas, dont 270 MW qui sont déjà en service et 73 MW devant entrer en service fin janvier 2017.

En outre, un appel d'offres national et international a été annoncé la semaine écoulée et qui sera lancé prochainement pour la production de 4.000 MW d'électricité à partir de sources renouvelables avec un cahier des charges obligeant les investisseurs nationaux et étrangers de produire et d'assurer le montage local des équipements industriels de production et de distribution des énergies renouvelables, notamment les panneaux photovoltaïques.

SECTEUR SEMI-INDUSTRIEL

Les sous-traitants représentent 10%

Dix pour cent. Tel est le taux global des entreprises nationales exerçant dans le secteur de la sous-traitance industrielle, ce qui représente en réalité moins d'un millier d'entreprises dans le tissu industriel, c'est ce qui ressort des déclarations de Kamel Agsous, président du Réseau des bourses de sous-traitance et de partenariat qui s'exprimait lors d'une conférence de presse en prévision de la tenue de la 4e édition du Salon national inversé de la sous-traitance, prévu du 3 au 6 avril à Alger. Le conférencier a qualifié ce chiffre de « très faible » et en deça des opportunités de cette activité dans le secteur industriel. Celui-ci tiendra à préciser néanmoins, qu'aujourd'hui, le développement du secteur de la sous-traitance en Algérie est une priorité du gouvernement pour la création de richesses, et cela afin de réduire davantage la facture d'importations des pièces de rechange et composants des équipements industriels qui peuvent être fabriqués localement.

Il faut savoir que l'Algérie, depuis quelques années, insiste sur la mise en place d'une industrie de sous-traitance développée, notamment dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique, ce qui représente une alternative aux exportations des hydrocarbures et en même temps une excellente opportunité d'augmenter le taux d'intégration dans l'assemblage de l'automobile et la fabrication de produits industriels. Citant le cas des groupes énergétiques, Sonatrach et Sonelgaz, le responsable a signalé que leur facture d'importation globale des composants et pièces de rechange s'élèverait à un milliard de dollars annuellement. En faisant une comparaison avec les pays voisins où le taux d'intégration est plus élevé, il a signalé qu'en Tunisie, le nombre des entreprises sous-traitantes représente 20% des entreprises industrielles (1.000 entreprises de sous-traitance parmi 5.000 entreprises industrielles), alors qu'au Maroc, le taux est de 28% (2.000 entreprises de sous-traitance sur 7.000 sociétés industrielles). Le représentant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), M. Rachid Sai, a souligné, pour sa part, que « le secteur industriel représente actuellement 5% seulement du PIB, c'est une contribution timide. En parallèle, les besoins exprimés en matière d'équipement industriel et de tout autre composant industriel et de pièces de rechange tournent globalement autour de 25 milliards de dollars ». C'est à partir de ce constat que le ministre de l'Industrie, M. Abdesselam Bouchouareb a indiqué que pour promouvoir une activité hors hydrocarbures performante, quelque 14 filières prioritaires bénéficieront d'avantages substantiels. Celles-ci relèvent des secteurs tels que l'automobile, la sous-traitance, la mécanique, la sidérurgie, l'électronique, l'électroménager, l'agro-industrie et les industries naissantes et l'import-substitution. "Toutes les entreprises qui s'inscrivent dans l'import-substitution bénéficieront du foncier, des financements et des avantages fiscaux accordés par l'État", a ainsi affirmé le ministre.

Concernant la tenue du Salon national inversé de la sous-traitance (Sanist), les exposants sont des industriels-donneurs d'ordres qui présenteront leurs besoins en matière de produits ou de services pour qu'ils soient fournis par les receveurs d'ordres (sous-traitants) qui viennent en visiteurs afin de prendre connaissance des besoins exprimés, d'où l'appellation salon "inversé".

Selon M. Sai, une cinquantaine d'entreprises-donneurs d'ordres ont confirmé leur participation à ce rendez-vous professionnel, tandis que plus de 700 visiteurs-receveurs d'ordres s'y sont déjà inscrits.

Il est organisé par la CACI en partenariat avec la Bourse de la sous-traitance et de partenariat (BASTP), la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX) et l'Agence nationale de développement d'investissement (ANDI). Parallèlement à ce salon, des conférences-débats seront également organisés sur des thèmes relatifs au marché de la sous-traitance en Algérie, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et des industries mécaniques, et au rôle des clusters (pôles régionaux industriels) dans l'activité de la sous-traitance.

Plusieurs secteurs sont représentés à cette manifestation économique dont les industries mécanique et métallurgique, électronique, électrique, chimique et pétrochimique, hydraulique, bâtiment, industrie ferroviaire, machinisme agricole et télécommunications.

Mohamed Mendaci

LE CHIFFRE DU JOUR

9,97 milliards de dinars

Le montant des infractions de change mises au jour par les Douanes algériennes en 2016 s'est chiffré à l'équivalent de 9,97 milliards de dinars (plus de 90 millions de dollars).

RÉUNION QUADRIPARTITE SUR LA LIBYE

SOUTIEN au gouvernement d'union

Des représentants de l'ONU, de l'Union européenne (UE), de la Ligue arabe (LA) et de l'Union africaine (UA), réunis samedi au Caire, ont apporté leur soutien aux efforts du gouvernement d'union libyen (GNA) pour asseoir son autorité à Tripoli.

Cette réunion survient au lendemain de tirs contre des manifestants dans la capitale libyenne, qui protestaient contre la présence des milices et appelaient au rétablissement de l'autorité du GNA après plusieurs jours d'affrontements. Le GNA, soutenu par l'ONU, a obtenu le ralliement de certaines milices depuis son entrée en fonction en mars 2016. La rencontre au siège de la Ligue arabe au Caire a réuni le chef de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, le chef de la diplomatie de l'UE, Frederica Mogherini, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, et Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA. Dans une conférence de presse, M. Aboul Gheit a affirmé qu'elle avait porté sur les «dangereux développements à Tripoli». «Nous avons convenu d'appuyer (le GNA) dans ses efforts pour contrôler la situation sécuritaire dans la capitale, y compris la mise en application de l'accord de trêve», a-t-il dit. Cet accord a été conclu par le GNA et des groupes armés mercredi, mais a été ensuite désavoué par certains de ces groupes.



Néanmoins le calme est revenu depuis vendredi à Tripoli et les magasins ont rouvert samedi.

Des voitures de police ont pris position aux coins de rue pour tenter d'assurer la sécurité. M. Aboul Gheit a ajouté que les participants à la

réunion du Caire étaient prêts à «soutenir et faciliter tout mécanisme pour un dialogue entre les parties libyennes».

De son côté, M. Kobler a jugé prématuré de lever l'embargo de l'ONU sur les armes en Libye.

MALI

Conférence d'ENTENTE NATIONALE le 27 mars

La conférence d'entente nationale prévue dans l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, se tiendra du 27 mars au 2 avril prochain à Bamako, ont rapporté dimanche les médias maliens citant un communiqué de la présidence. La conférence d'entente nationale regroupera l'ensemble des forces vives du Mali, soit 300 participants venant des régions du district de Bamako et de la diaspora, a précisé le communiqué publié samedi par la présidence malienne à l'issue d'un conseil extraordinaire des ministres présidé par le

chef de l'Etat, Ibrahim Boubacar Keita. La conférence, une des hautes aspirations de l'ensemble des Maliens, qui sera axée sur le thème la paix, unité et la réconciliation, permettra d'approfondir les débats sur les causes profondes du conflit dans le nord du pays et d'élaborer une charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale sur une base consensuelle.

Le président de la commission préparatoire de la conférence, Baba Akhib Haïdara, qui présidera les travaux, a mené des consultations régionales dans toutes les régions du Mali. Et pour cette

semaine des rencontres sont prévues à Kidal, à Bamako et dans les camps des réfugiés maliens de Mauritanie, du Burkina Faso et du Niger, et ce, dans le but d'informer et de sensibiliser les populations, mais aussi de recenser les attentes des citoyens en vue d'une participation active à l'événement.

La commission constituée de 40 membres a tenu des rencontres avec les signataires de l'Accord de paix, les présidents des institutions d'Etat malien, des autorités administratives indépendantes, les anciens Premiers ministres maliens et les représentants d'organisations

et associations, de partis politiques, des syndicats, des notables, des collectifs de femmes et jeunes, des membres de la diaspora, la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et du Comité de suivi de l'Accord de paix.

Ces consultations ont révélé une large adhésion des forces vives du Mali à la tenue de la Conférence d'entente nationale qui sera organisée autour de trois grands thèmes, en l'occurrence, la paix, l'unité et la réconciliation nationale.

SYRIE

Violents combats à l'est de Damas

Des affrontements violents ont eu lieu hier dans l'est de Damas après une attaque surprise de terroristes et de rebelles contre les forces régulières, a indiqué la télévision d'Etat. Ces combattants, menés par des terroristes du Front Fateh al-Cham, l'ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda, ont attaqué dans le quartier de Jobar, avançant dans le secteur de la place des Abbassides. «Ils ont visé les forces syriennes avec deux voitures piégées et plusieurs kamikazes». Le contrôle de Jobar, où des affrontements ont lieu depuis deux ans, est partagé entre d'un côté des rebelles alliés à des terroristes et de l'autre les forces gouvernementales. La télévision d'Etat a de son côté indiqué hier que l'armée était en train de «déjouer une attaque de terroristes» grâce à des tirs d'artillerie et avait ordonné aux habitants de rester chez eux. Elle a diffusé des images de la place des Abbassides, d'ordinaire très fréquentée, mais cette



fois complètement vide, où les seuls bruits audibles étaient ceux des détonations. Selon des correspondants de presses à Damas, l'armée a bouclé tous les accès à la place des Abbassides et des explosions résonnaient dans la ville. Ces violents combats ont fait au moins 20 morts au cours des dernières 24 heures. Sur un autre front, la menace israélienne se fait de plus en plus pesante. Le ministre de la Défense, Avigdor Lieberman, a prévenu hier que l'aviation israélienne

détruirait les systèmes syriens de défense aérienne si l'armée syrienne tire à nouveau des missiles contre des avions israéliens en opération en Syrie. «La prochaine fois que les Syriens utilisent leurs systèmes de défense aérienne contre nos avions, nous les détruirons sans la moindre hésitation», a averti M. Lieberman. Cet avertissement intervient à la suite d'un raid aérien israélien mené vendredi en Syrie. Cette attaque avait provoqué en riposte un tir de missile syrien contre un des avions

israéliens. À Astana, où se déroule le pourparlers inter-syriens, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, s'est félicité samedi de l'avancée réalisée lors de ces rencontres, estimant toutefois que la non-participation de l'opposition armée à la dernière réunion démontre qu'il y a «certains Etats qui ne désirent pas un règlement» au conflit.

Dans un entretien téléphonique avec son homologue, français Jean-Marc Ayrault, le Chef de la diplomatie russe a noté que «la non-participation de quelques groupes de l'opposition armée à la dernière réunion d'Astana dévoile les tentatives continues de certains pays d'entraver une solution pacifique au conflit syrien.» Les représentants de l'opposition armée avaient annoncé le 16 mars dernier que leur délégation n'allait pas participer à la réunion d'Astana-3 tenue les 14 et 15 mars.

M. T. et agences

GRAND ANGLE

Ne pas oublier

La Tunisie a rendu samedi un hommage à la mémoire des 22 victimes de l'attaque terroriste du 18 mars 2015. Un moment de recueillement a été observé au Musée du Bardo, devenu depuis cette date tragique, symbole de «solidarité universelle contre le terrorisme.» De l'autre côté de la Méditerranée, un peu plus au nord, en Belgique plus précisément, le Royaume, frappé le 22 mars 2016 par les pires attentats de son histoire, rendra également hommage cette semaine aux 32 morts et plus de 320 blessés du métro et de l'aéroport de Bruxelles. Un double hommage placé sous le même sceau, celui de la détermination des autorités tunisiennes et belges à combattre le terrorisme. Les moyens dont dispose la Tunisie ne sont point comparables à ceux de la Belgique. Pourtant, cela n'empêche pas pour autant Tunis de tout mettre en œuvre dans la lutte contre le terrorisme. Des efforts payants puisque la situation sécuritaire en Tunisie s'est progressivement améliorée. Mais, autorisés et citoyens sont conscients qu'ils ne sont pas complètement à l'abri et qu'un nouvel attentat peut être perpétré d'autant que l'instabilité et l'insécurité, qui prévalent dans la Libye voisine et dans la sous région de manière générale, sont source de menaces réelles. En Belgique aussi le risque demeure. Et, si des nouvelles mesures sécuritaires ont été prises et que la législation antiterroriste a été renforcée, il n'en reste pas moins vrai qu'une année après le drame, la menace terroriste reste «possible et vraisemblable» reconnaît-on du côté belge. En fait et c'est peut-être la seule certitude, le risque zéro n'existe pas. La gravité de la menace que représente aujourd'hui Daech et les groupes et entités qui lui sont associés a été soulignée dans le dernier rapport publié le 2 février 2017, par le Secrétaire général de l'ONU. Reste aussi que cette certitude ne signifie pas qu'il faille se laisser aller au fatalisme. La riposte à cette menace existe. Elle consiste en une plus grande coopération sécuritaire dans le cadre de la stratégie internationale de lutte contre le terrorisme et une plus grande vigilance citoyenne.

Nadia K.

RÉCONCILIATION NATIONALE EN TUNISIE
Nouvelle initiative

Le président du groupe parlementaire «Al-Horra» du mouvement tunisien Machrou Tounes, Abderraouf Chérif, a indiqué que la présidence de la République va présenter une nouvelle initiative législative sur la réconciliation nationale.

En marge d'une conférence sur la réconciliation nationale globale, M. Abderraouf Chérif, cité samedi par l'Agence de presse tunisienne (TAP) a affirmé que «Machrou» a présenté une initiative législative à ce sujet, mais il a choisi d'y renoncer, à la suite de la décision de la présidence de la République de présenter cette nouvelle initiative.

«Le parti va appuyer et enrichir cette nouvelle initiative», a-t-il affirmé. Et d'ajouter : «La justice transitionnelle en Tunisie s'est transformée en une «justice sélective», dans la mesure où plusieurs symboles de la corruption demeurent impunis, selon la même source.

La justice n'a engagé des poursuites que contre d'anciens responsables de l'Etat, a-t-il expliqué. «En l'absence d'une réconciliation nationale globale, nous sommes dans l'incapacité de réaliser une véritable stabilité politique et économique», a-t-il conclu.

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL EN TURQUIE

Juncker : « Pas d'adhésion à l'UE en cas d'application de la peine de mort »

Le président de la Commission européenne a réaffirmé qu'un rétablissement de la peine de mort en Turquie, qu'Ankara a dit samedi envisager après le référendum du 16 avril, empêcherait l'entrée du pays dans l'UE. «Si la peine de mort est réintroduite en Turquie, cela entraînera la fin des négociations» du pays, a déclaré Jean-Claude Juncker dans l'édition dominicale du quotidien allemand Bild, en parlant de «ligne rouge». Le président turc Recep, Tayyip Erdogan, a déclaré samedi s'attendre à ce que le Parlement approuve le rétablissement de la peine capitale après le référendum constitutionnel. «Je crois, si Dieu le veut, que le Parlement fera le nécessaire à propos de vos exigences sur la peine capitale après le 16 avril», a dit M. Erdogan lors d'une réunion électorale. C'est la première fois qu'il appelle le Parlement à approuver la restauration de la peine capitale après le vote du 16 avril. Dans le même temps, M. Juncker s'est dit opposé à l'arrêt d'ores et déjà des négociations sur l'entrée de la Turquie, même si elles font du sur-place depuis des années.



10^e ÉDITION «JARDIN DES ANGES»

La ville EN VERT

Initiée, il y a une dizaine d'années par la Radio algérienne, l'opération « Jardin des anges » a pris cette année une dimension nationale et l'allure d'une grande fête pour la valorisation de l'arbre et de l'espace forestier au niveau des villes urbaines.

Cette action éco-citoyenne qui coïncide avec la célébration de la journée mondiale de la Forêt et qui revient chaque année avec des nouveautés en essayant d'apporter un maximum de belles et de bonnes choses pour dame Nature, est, fortement soutenue par la Direction générale des forêts (DGF), qui pourvoie les citoyens volontaires en plants qui se comptent en milliers.

Les Scouts musulmans ont aussi mobilisé leurs équipes pour une forte présence sur le terrain. De même que la Sûreté, la Gendarmerie nationales les Douanes algériennes. Une opération destinée essentiellement aux enfants en vue de leur inculquer l'amour et le respect de la nature, mais elle est ouverte à l'ensemble des citoyens.

Pour cette édition plusieurs milliers d'arbres ont été mis en terre au cœur de la ville afin de créer des forêts urbaines à travers les 48 wilayas du pays, et ce, en compagnie de tous les partenaires ainsi que les citoyens.

Plusieurs nouvelles villes ont été, tout au long de la journée de samedi dernier, le théâtre de cette belle opération de reboisement pour étoffer leur couvert végétal et les humaniser un peu plus.

Au niveau du Site AADL de Sidi Abdellah, des nouvelles villes Boughzoul de Médéa, d'Ali-Mendjeli de Constantine et de Hassi Messaoud dans la wilaya d'Ouargla, il a été procédé à



l'implantation d'arbres et à la sensibilisation aux missions de préservation de la flore à travers les opérations de reboisement et de la lutte contre toute forme d'agression de l'environnement.

Il s'agit surtout de veiller sur la nature en ville, ménager les espaces verts et bleus, sauvegarder la biodiversité urbaine, fleurir les cours et les boulevards, aménager des « salons verts », c'est ainsi veiller sur la ville elle-même et sur soi. L'eau, l'air, la faune et la végétation ne sont plus considérés comme des réalités « résiduelles », extérieures à l'urbain, mais comme des éléments constitutifs des lieux, de la mosaïque urbaine, de la diversité et de la qualité de ses paysages. Intégrés au projet urbain les « es-

paces naturels » sont prestataires de services écologiques, mais aussi des formes structurantes, supports de valeurs sensorielles, ludiques et esthétiques. Cette écologie du paysage met l'accent sur la physionomie végétale, le volume et l'orientation des plantations, la contiguïté et la connectivité des trames bleues et vertes, la séquence des essences, le rythme des floraisons, etc., pour accentuer la lisibilité de la ville, l'habitabilité et l'identité des lieux.

Cette action éco-citoyenne qui répond à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie du citoyen d'intégrer les espaces verts le plus en amont possible dans les réflexions urbanistiques doit per-

mettre de lutter pour la sauvegarde de la biodiversité, mais également garantir une certaine qualité de vie aux habitants.

De telles opérations qui devraient se multiplier davantage au regard des données que nous procurent les services des forêts. En effet, si la norme du taux de couverture végétale de l'espace est d'au moins 25%, il se trouve que ce taux ne dépasse pas les 12% à l'échelle nationale. La situation est encore plus préoccupante s'agissant de la capitale, son taux ne dépassant en effet pas les 6%.

« Avec le plan stratégique de développement de la capitale nous comptons augmenter l'espace vert pour atteindre au moins la norme nationale », estime-t-on au niveau de la direction des forêts de la wilaya d'Alger. Un effort considérable à accomplir, notamment avec les projets lancés au niveau de la wilaya par d'autres structures, et ce, afin de rapprocher les espaces verts des habitants et d'améliorer leur impact.

Ceci dit le problème de l'environnement étant en grande partie un problème de comportement, il est nécessaire, pour l'efficacité d'une politique environnementale, que la population soit convaincue qu'il s'agit d'une question importante et qu'elle soit disposée à collaborer activement.

Sarah Sofi

CONSTANTINE

Rue du 19 Juin l'éternel chantier

L'aménagement de l'allée piétonne de la rue du 19 Juin 1965, et de son prolongement, la rue Didouche Mourad, opéré dans le cadre de la manifestation « Constantine, capitale de la Culture arabe », n'a pas fini de défrayer la chronique, et ce, bien que la fin officielle du chantier remonte à 2015. En effet, on se souvient que les critiques avaient fusé dès les premières pluies, ce qui a remis sur le tapis le choix des matériaux utilisés pour le pavage de la chaussée, et lequel avait été contesté par certains spécialistes de la question. Ainsi, les habitants et les habitués de ladite rue avaient vite fait de constater des malfaçons mettant à nu la légèreté dont ont fait preuve les responsables concernant l'exécution desdits travaux. Dernier rebondissement en date, la décision prise par le chef de l'exécutif d'allouer un budget provisoire de 11 millions de dinars, à la réhabilitation de la rue du 19 juin. Dans ce contexte, on a appris que la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC) de la wilaya, a désigné une nouvelle entreprise qui se chargera du projet de réhabilitation. L'administration avait auparavant pris soin d'adresser une mise en demeure à l'entreprise de réalisation l'invitant à procéder aux réparations nécessaires, et devant sa non-obtempération, une action en justice a été intentée à son encontre. Sur le terrain, le nouvel entrepreneur a jugé utile de commencer par l'étape de décapage afin de minimiser les désagréments que rencontrent les usagers de cette rue piétonnière, en attendant le remplacement des pavés usagés par d'autres de même nature, ce qui laisse planer la doute sur la fiabilité, à long terme, de cette solution. Pour rappel, une enveloppe financière de 8 milliards de DA a été mobilisée pour des projets d'aménagement urbain entrant dans le cadre de l'événement culturel qu'a accueilli la ville d'avril 2015 à avril 2016.

Issam B.

Reportage

« AMAGGER N TEFSUT »

Tizi-Ouzou FÊTE LE PRINTEMPS

En cette matinée ensoleillée, une foule nombreuse composée d'enfants, de jeunes filles et de femmes en tenues traditionnelles, s'est rassemblée sur la placette de Tarihant, un des plus grands villages de la commune de Boudjima (Tizi-Ouzou).

De loin, des chants d'enfants se faisaient entendre. En s'approchant, le refrain qu'ils répètent devient de plus en plus compréhensible : "Tafsut, Tafsut, an nedjoudjough am tefsut, a netnami am tagut" (Printemps, printemps, nous fleurirons comme le printemps, nous grandirons comme un nuage), chantonnent-ils avec une immense joie que procure une fête traditionnelle ancestrale célébrée en Kabylie à chaque arrivée du printemps. "Amagger n tefsut" où l'accueil du printemps est la raison du regroupement de cette immense foule qui se prépare pour prendre le chemin des champs en cette matinée propice à... l'aventure. Vers 9h30, les organisateurs parmi les adhérents de l'association écologique Garoura, annoncent le départ de la caravane. En milieu des ruelles ornées du jaune et vert des genêts et de la blancheur des marguerites qui égayent l'œil et reposent l'âme, les marcheurs descendent vers Sahel, un site naturel situé en contrebas des villages qui gardent encore toute leur splendeur naturelle et beauté époustouflante.

Le trajet est une occasion pour se ressourcer et prendre de l'air frais tout en profitant de la beauté des parcours traversés. Des oliveraies, des champs verdoyants agrémentés de couleurs diverses de fleurs multiples, créant ainsi une véritable fresque naturelle. Les enfants, quant à eux, continuent à chanter, à cueillir des fleurs et à courir derrière des papillons qui traversaient leurs regards. Les jeunes filles qui se sont faites belles pour la circonstance, s'arrêtent, de temps à autre, pour prendre des photos et immortaliser ce moment agréable de partage dans la communion. Aux chants des oiseaux qu'on entend en milieu de cette nature, des adolescents avec des guitares et un Bendir accompagnent les enfants qui continuent à fredonner l'arrivée du printemps avec leurs voix douces et innocentes.

Au bout d'une quarantaine de minutes de marche à pied, le site se prête enfin aux regards. Une large étendue de verdure teinte essentiellement du blanc des marguerites dont l'odeur se fait sentir à des centaines de mètres.

Les vieilles femmes, ne pouvant pas parcourir une si longue distance, sont transportées par un fourgon. A l'arrivée du reste des fêtes, elles sont déjà installées et commencent à réciter des Tibougharin (des chants traditionnels de femmes kabyles).

Quand tradition rime avec environnement

La fête vient de commencer et Tafsut sera accueillie sur ce site avec tout ce qui peut représenter la joie de vivre. Amagger



n tefsut n'est pas seulement ce patrimoine immatériel qu'il faudra préserver et perpétuer, à travers sa transmission aux jeunes générations. Ce rendez-vous que les jeunes adhérents de l'association Garoura ont fait revivre, est aussi une occasion de tisser des liens entre la nature et ces enfants qui partent rarement à la découverte des richesses naturelles du pays. Répartis en groupes, les petits sont emmenés dans la forêt pour planter des arbres mais aussi pour découvrir et connaître des plantes qu'ils n'ont pas eu l'occasion de voir auparavant. De retour, ces jeunes sont tous décorés de couronnes de branches d'oliviers et de fleurs. "La branche de l'olivier c'est pour la santé et la langue vie, tandis que les fleurs c'est pour espérer un avenir florissant et de la réussite. Je fête le printemps pour sa beauté et toutes les belles choses qu'il nous apporte", confie Rayane, âgé à peine de 5 ans.

Toute heureuse, Alicia âgée de 10 ans, les cheveux lâchés, un bouquet de fleurs à la main, porte une belle robe kabyle aux couleurs éclatantes et une couronne de fleurs sur la tête. "J'ai cueilli ce bouquet pour le prendre à la maison et j'ai monté cette couronne en branches d'olivier et d'autres plantes pour que je réussisse dans ma vie", confie-t-elle.

Pendant ce temps, des jeunes femmes rejoignent leurs aînées pour organiser un véritable "Ourar" ou "qaada". Le bendir et les chants de fête traversés par des youyous rendent la fête beaucoup plus agréable.

Rappel de la symbolique de la fête

Fatiguée, Nna Ouiza, septuagénaire, s'isole pour chercher un peu d'ombre et reposer sa tête et sa gorge héritée par Tibougharin qu'elle récitait depuis la matinée. "Autrefois, pour mar-

quer le début du printemps, les femmes enduisaient les maisons fabriquées en pierres et en terre avec une nouvelle couche d'argile et recouvraient le Canoun (brasier) avec de la terre mélangée au sable. Les foyers sont ainsi nettoyés et embellis en prévision de cette saison à laquelle une grande importance est accordée", relate-t-elle.

Dans la journée, les femmes sortent dans les champs, cueillent des fleurs qu'elles vont mettre à l'intérieur de la maison pour marquer le début de la saison et augurer, la paix, la stabilité et le bonheur, ajoute Nna Ouiza, précisant que le repas essentiel de cette journée d'accueil du printemps est Tahrirt, un plat préparé à base de semoule de blé et d'huile d'olive pour préserver bonne santé et longue vie.

L'arrivée du printemps, ce n'est pas uniquement pour souhaiter la prospérité du foyer et des membres de la famille, mais aussi celle du cheptel qui est la principale source de revenu des villageois. "Pour que celui-ci soit préservé des maladies, une branche du genêt est coupée puis attachée au niveau de l'étable des animaux", explique-t-elle.

"Je suis très heureuse de voir des enfants et des jeunes gens fêter aujourd'hui Amagger tefsut qui s'est estompé pendant plusieurs années. C'est ainsi que nous pourrions préserver nos valeurs, nos traditions et notre culture de la disparition, car tamazight n'est pas seulement la langue que nous parlons mais toutes ces pratiques qui l'accompagnent", a-t-elle soutenu.

Une autre vieille dame, Nna Aldjia, qui a tenu à assister à ce rituel malgré son handicap, signale, qu'en plus de Tahrirt, les femmes préparent en cette occasion du msemen, sfendj, Aghroum Akouran (des types de pain traditionnel), tighrifin (crêpes), ouftiyen (un plat de légumes secs) et du couscous avec des légumes secs et frais.

Des plats qui ont été du reste présentés lors de la fête du printemps célébrée dans une ambiance conviviale et qui a pris fin vers 13h avec une dégustation de tous les plats traditionnels préparés dans des foyers en prévision de ce moment de partage, de retour aux sources mais aussi de sensibilisation sur l'importance de la préservation du milieu naturel et de l'environnement.

S'inscrivant dans l'optique de la préservation du patrimoine immatériel local, la directrice de la Culture, Nabila Goumeziane, qui a salué l'initiative de la célébration d'Amagger n tefsut, a indiqué que la célébration de cette fête se fera prochainement d'une manière "plus élargie" et que ses services travaillent actuellement sur la préparation de l'événement.

(APS)

BOUQUINISTES D'ALGER-CENTRE À LA PAGE

Ils étalent leurs livres aux milliers de personnes qui empruntent quotidiennement la placette Mohamed-Khemisti face à la Grande Poste à Alger, les bouquinistes de la capitale embellissent le centre-ville en proposant des ouvrages inédits, rares, parfois introuvables dans les grandes librairies. Nous sommes allés les voir pour en savoir davantage sur ce commerce florissant, mais surtout une passion inébranlable.

Jeune bouquiniste, Rédha Boutaoui s'est retrouvé dans ce métier fortuitement, il évoque certains bouquins qu'il voulait vendre pour en acheter d'autres et l'habitude a pris place. « Etant étudiant, je voulais acheter certains ouvrages, j'ai mis en vente des livres et des gens m'ont proposé d'autres ouvrages que j'ai étalés. J'ai ensuite fait la connaissance de certains mordus de livres qui m'en ramènent souvent », s'est-il rappelé. Pour ses sources, il indique que les étudiants lui ramènent des ouvrages déjà lus pour s'en procurer d'autres, l'héritage des enfants d'anciens lecteurs voraces alimentent souvent sa collection, notamment des livres littéraires. Rédha précise que cette activité donne une empreinte socioculturelle à la ville d'Alger, redonne des couleurs à une certaine époque de la ville d'Alger. « Les citoyens algérois lisent énormément, même les touristes font de longues escales en passant par ici. L'aménagement de cet espace a embelli cette placette stratégique de la capitale, avant c'était un endroit de délinquance ; de nos jours, des jeunes empruntent des livres en attendant un ami sur un banc en face », a-t-il fait savoir. Plonger le regard dans



Ph : Louiza

les centaines d'ouvrages présentés c'est faire immersion dans différentes types de bouquins scientifiques, de sciences humaines, de beaux livres, mais surtout des livres d'histoire et un océan d'ouvrages littéraires de différentes époques. Des livres rares, des éditions anciennes avec un certain piment nostalgique pour les anciens. On trouve également des disques de musique 33 tours, des vinyles qu'on ne trouve nullement ailleurs. « Les

vieillards cherchent après ces disques, ils y trouvent une certaine saveur, nous cherchons ces disques pour les mettre en vente au grand bonheur des mélomanes des musiques anciennes », note encore Rédha. De son côté, Merzak Deham se réjouit de cette passion qui lui procure du plaisir et qui en transmet aux lecteurs fidèles. Il précise que des lecteurs fidèles tissent des liens avec le bouquiniste et se rendent régulièrement faire des em-

plettes livresques. « Nous avons la clientèle estudiantine, j'ai remarqué que les femmes lisent plus que les hommes, nous avons aussi les lecteurs assidus, ceux qui viennent tous les jours pour se procurer un bouquin afin de le lire dans le train », a-t-il noté. Portant une casquette de la marine, ancien journaliste de la presse nationale, Merzak dit que l'APC d'Alger-Centre a facilité la tâche aux bouquinistes depuis le mandat de Zitouni, par la suite, Bettache a fait don de chapiteaux. Mais il estime que cette activité pourrait prendre d'autres dimensions dans un cadre plus organisé. « Alger est une grande capitale, elle doit se mettre au diapason de l'activité des bouquinistes qui font le charme de certaines villes européennes. Ça serait bien d'installer des petits kiosques, car nous ne travaillons pas lorsqu'il pleut, lorsque le vent souffle. Ça serait plus pratique également de donner des numéros aux kiosques, ce qui faciliterait la tâche aux lecteurs pour se repérer », a-t-il préconisé. Merzak déplore que ce lieu ne soit pas diversifié et ouvert à d'autres arts comme la peinture et la musique.

Kader Bentounès

DU 22 AU 25 AVRIL AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

PREMIER SALON

des instruments de musique

Quelques notes de musique seulement peuvent constituer un remède pour le bien-être, la musique est un socle riche et diversifié de la culture algérienne. Et pour ce faire, Expofoires, une organisation de manifestations économiques et salons spécialisés, s'est penchée sur la richesse de la musique algérienne pour organiser du 22 au 25 avril prochain au palais de la culture Moufdi-Zakaria le premier Salon des instruments de musique, du son et de l'éclairage de scène.

Organisé sous le haut patronage du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, cet événement constituera un espace privilégié de rencontres de toute la famille artistique, amateurs et professionnels, et permettra aussi d'entraîner les profanes dans ce merveilleux monde de plaisir, pour découvrir sa richesse et sa noblesse.

Constitué de plusieurs genres et sous-genres, la musique algérienne est réputée mondialement pour sa diversité, son authenticité et la richesse de ses instruments à la dimension de la richesse de sa culture. Les mécanismes de nouer l'authenticité des musiques anciennes, savantes et sacrées à la mise au diapason des nouvelles technologies sonores seraient le fer de lance du salon qui concernera toutes les activités liées à l'art musical. Les produits admis à cette exposition sont, les instruments de musique, les matériels et équipements de sonorisation, d'éclairage de scènes et de studios d'enregistrement.



Ancien directeur général de la SAFEX, Abdenour Ben Maki est aujourd'hui directeur général d'Expofoires, une organisation spécialisée dans le montage de salons spécialisés. Il a auparavant organisé, entre autres, un salon dédié aux infrastructures portuaires. Ben Maki estime qu'il est primordial d'offrir aux consommateurs un choix assez exhaustif, de faire découvrir la production nationale et de créer une concurrence entre les différents fournisseurs, aussi bien algériens qu'étrangers. Contacté par téléphone, Ben Maki nous dira que l'industrie artisanale d'in-

struments de musique a toujours auréolé la culture algérienne, et qu'il faut ouvrir le champ à d'autres activités liées à l'art musical. « L'objectif est de booster la production nationale, de créer un créneau d'investissement et de culture. La production musicale algérienne n'est pas assez visible, d'où la nécessité de tels salons », a-t-il souligné. Des entreprises spécialisées dans le matériel sonore ont déjà confirmé leur participation, à l'exemple de « Panasonic » et « Yamaha ». Le directeur d'Expofoires indique que des associations de musique seront invitées, en sus de la contribution de l'Institut national supérieur de musique (INSM) qui nous ferait découvrir des instruments qui remontent à un siècle et demi. Des discussions avec le directeur de l'INSM sont en cours pour organiser des séminaires. En somme, Abdenour Ben Maki met en exergue le fait que l'organisation de ce salon devrait sensibiliser les autorités concernées pour étudier les possibilités de dispenser au niveau des écoles des cours d'initiation à la musique. « Introduire la matière de musique permettrait, en plus des conservatoires et associations déjà actifs, de participer au développement et à l'enrichissement culturel des nouvelles générations. Cela stopperait aussi les fléaux sociaux, la délinquance et la violence, et aiderait à apaiser les élèves », a-t-il conclu.

K. B.

LE COIN DU COPISTE

Le printemps arrive

C'est demain que la saison du printemps sera entamée. La période, qui est propice au renouveau de la nature et qui se signale par un retour de l'ensoleillement qui a des vertus bénéfiques sur tout individu, en ce sens qu'il se sent comme ragaillardé mentalement après quelques mois de froid et de ciel gris, est surtout aussi bien accueillie traditionnellement par les cultivateurs que par les communautés de l'intérieur du pays qui sortent de leur isolement après un rude hiver et des pluies torrentielles. Ainsi, jeudi dernier, l'émission « Patrimonium » de la chaîne III, qui a été décalée cette année pour occuper les ondes pendant le week-end, était entièrement consacrée à la célébration du printemps dans les villes de Blida et de Tizi Ouzou avec sur le plateau deux invitées : pour la région de Kabylie, il s'agissait de M^{me} Hayet Abdesslam qui est une éducatrice connue pour avoir organisé plusieurs fois la fête du tapis d'Ath Hichem. Notre interlocutrice était accompagnée de M^{me} Shéhérazade Koriche, une enseignante de français qui représentait la région de Blida. Avec l'animatrice de l'émission, les deux invitées ont engagé un débat, en échangeant des informations précieuses et enrichissantes s'agissant de notre patrimoine ancestral, pendant près d'une heure, sur les us et coutumes de la plupart des habitants algériens qui fêtent, près de la vaste plaine de la Mitidja et aux alentours du Djurdjura, la venue du printemps. La belle saison préférée de tous, celle des fiançailles et des amours d'adolescents, est l'occasion d'un grand chamboulement dans les habitudes des villageois. Les femmes réveillent très tôt dans la matinée leur progéniture en ayant pris soin de préparer les fameuses et savoureuses crêpes assaisonnées d'huile d'olive et de sucre avant de sortir avec tous les enfants dans les champs pour cueillir des plantes aromatiques et curatives tout en chantant de magnifiques poèmes de bienvenue au printemps. C'est ainsi qu'après s'être faites belles en enduisant sur les sourcils une substance brunâtre, leur corps d'huiles essentielles qu'elles ont pris le soin de fabriquer et du khôl dans les yeux, elles confectionnent le soir un couscous en frottant les grains avec des fleurs mauves qui donnent une couleur au met. A Blida, les femmes vont au hammam et s'échangent dans les maisons leurs plats avant d'organiser des sorties champêtres à Chrêa pour préparer un repas qui est une sorte de bouillie verte avec de la viande séchée et de la tomate. Pour toutes ces femmes réunies pour ce grand jour, la nouvelle saison est liée, depuis les temps les plus reculés, à des pratiques traditionnelles à forte symbolique, comme la fécondité, la renaissance et le renouveau avec un présage de prospérité et de joie.

L. Graba

MÉTRO INFO

Hebdomadaire gratuit

Métro info, la première publication du métro gratuite en Algérie et dans le monde arabe, vient d'enrichir le paysage médiatique national. Elle a été créée par la société One Prod, agréée par le ministère de la Communication le 02 juin 2016, une publication de 10 numéros, la première parution remonte à août 2016.

L'idée mûrie depuis 2012 par Rochdi Radouane, le directeur de rédaction de l'hebdomadaire Métro info, se concrétise aujourd'hui au niveau de nos stations de métro et tramways, offrant ainsi une opportunité aux non-lecteurs ou lecteurs occasionnels de

la presse, un large public de tout âge et de toute catégorie qui ne cessera d'accroître avec les extensions futures des métro et tramway. Cet hebdomadaire gratuit se présente comme un nouveau média, complémentaire à la presse classique, adoptant le format tabloïd, une version PDF téléchargeable sur le site internet www.metroinfo-dz.com et une page facebook, 24 pages de métro info se partagent entre plusieurs rubriques et se focalisent sur la publication d'informations, de services et loisirs et consacre un espace important pour les annonces publicitaires dédiées aux entreprises

économiques et culturelles aussi bien publiques que privées. Métro info met à la disposition du public une équipe dynamique, professionnelle, très expérimentée dans le domaine de l'information et offre des opportunités exceptionnelles et exclusives pour que les annonces publicitaires touchent un large public dans plus de 10 stations de métro et plus de 38 stations de tramway seulement à Alger, en attendant la préparation des éditions destinées aux wilayas dont le tramway est en service comme Oran et Constantine et bientôt Sidi Bel Abbes et Ouargla ainsi que les wilayas dont la mise en

service est prévue prochainement (Sétif, Mostaganem,...). 25 000 voyageurs fréquentent chaque heure le métro, soit 150 millions de personnes par an, et 70.000 personnes utilisent chaque jour le tramway. Ainsi, selon un plan marketing établi par des experts, la diffusion de Métro info a dépassé 10.000 exemplaires. Métro info propose des offres et des tarifs compétitifs qui correspondent aux plans de marketing. Métro info... la locomotive la plus rapide pour vos annonces publicitaires en Algérie.

Boutafennouchet Saïda

Vie religieuse

Horaires des prières de la journée du Lundi 21 Djoumada Ethani 1438 correspondant au 20 mars 2017 :

- Dohr.....12h56
- Asr.....16h23
- Maghreb.....19h03
- Icha.....20h22

Mardi 22 Djoumada Ethani 1438 correspondant au 21 mars 2017 :

- Fedjr.....05h24
- Echourouk.....06h50



EL MOUDJAHID

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par l'EPE-SPA

EL MOUDJAHID

au capital social de 50.000.000 DA
20, rue de la Liberté, Alger
Téléphone : 021.73.70.81

Président-Directeur Général
de la Publication
Achour CHEURFI

Directeur de la Rédaction
Mohamed KOURSI

Rédacteur en chef
Kamal OULMANE

DIRECTION GENERALE
Téléphone : 021.73.79.93
Fax : 021.73.89.80

DIRECTION DE LA REDACTION
Téléphone : 021.73.99.31
Fax : 021.73.90.43

Internet : http://www.elmoudjahid.com
E-mail : elmoudjahid@elmoudjahid.com

BUREAUX REGIONAUX

CONSTANTINE
100, rue Larbi Ben M'hidi
Tél. : (031) 64.23.03

ORAN

Maison de la Presse
3, place du 1^{er} Novembre : Tél. : (041) 29.34.94

ANNABA

2, rue Condorcet : Tél. : (038) 45.12.32

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Ex-siège de la wilaya
Rue Mebarkia Smail, B.B.A. 34000
Tél/Fax : (035) 68.69.63

SIDI BEL-ABBES

Maison de la presse Amir Benaïssa
Immeuble Le Garden, S.B.A.
Tél/Fax : (048) 54.42.42

BEJAIA :

Bloc administratif, rue de la Liberté.
Tél/Fax : 034.22.10.13

TIZI OUZOU :

Cité Mohamed Boudiaf (ex-2.000 logts)
Bâtiment 3, 1^{er} étage, Nouvelle ville
Tél. - Fax : (026) 21.73.00

TLEMCEM :12, place Kairouan

Tél.-Fax : (043) 27.66.66

MASCARA : Maison de la Presse

Rue Senouci Habib
Tél.-Fax : (045) 75.27.50

CENTRE AIN-DEFLA :

Cité Attafi Belgacem (Face à la Poste)
Tél/Fax: 027.60.69.22

PUBLICITE

Pour toute publicité, s'adresser
à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de
Publicité "ANEP"

ALGER : 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 - 73.30.43
Fax : (021) 73.95.59 - Télex : 56.150
Télex : 81.742

ORAN : 3, rue Mohamed Khemisti

Tél. : (041) 39.10.34
Fax : (041) 39.19.04 - Télex : 22.320

ANNABA :

7, cours de la Révolution
Tél. : (038) 84.86.38 ; Fax : (04) 84.86.38

Régie publicitaire

EL MOUDJAHID

20, rue de la Liberté, Alger : Tél./Fax : 021 73.56.70
ABONNEMENTS
Pour les souscriptions d'abonnements, achats de journaux
ou commandes de photos, s'adresser au service commercial
: 20, rue de la Liberté, Alger.

COMPTES BANCAIRES

Agence CPA Che-Guevara - Alger
Compte dinars n° 102.7038601 - 17
Agence BNA Liberté

- Dinars : 605.300.004.413/14
- Devises : 605.310.010078/57

Cptes BDL - Agence Port Saïd

- Dinars : 005.00.107.400.247 86 20.28
- Devises : 005.00.107.457.247 86 20.28

Edité par l'EPE-SPA

EL MOUDJAHID

Siège social : 20, rue de la Liberté, Alger

IMPRESSION

Édition du Centre :

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Édition de l'Est :

Société d'Impression de l'Est, Constantine

Édition de l'Ouest :

Société d'Impression de l'Ouest, Oran

Édition du Sud :

Unité d'Impression de Ouargla (SIA)
Unité d'Impression de Béchar (SIA)

DIFFUSION

Centre : EL MOUDJAHID

Tél. : 021 73.94.82

Est : SARL "SODIPRESSE" :
Tél-fax : 031 92.73.58

Ouest : SARL "SDPO"

Tél-fax : 041 46.84.87 ; Sud : SARL "TDS"
Tél-fax : 029 75.02.02

France : IPS (International Presse Service)
Tél. 01-46-07-63-90

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et
illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas
rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

RECRUTEMENT

Important organisme

Public recrute des ingénieurs

d'état en informatique et des

techniciens en secrétariat.

Les demandes doivent être

adressées à l'adresse suivante :

Batisse n° 12

Rue El Idrissi

Alger-Centre ou par Mail :

recrruting@gmail.com

El Moudjahid/Pub

ANEP 507415 du 20/03/2017

ANNIVERSAIRE

Le 17/03/2017 notre chère
et adorable

AYA MOUAKI

Vient de souffler sa
seizième (16^e) bougie, en cet
heureux événement son
papa, sa maman ainsi que
ses proches lui souhaitent un
joyeux anniversaire et une
longue vie pleine de joie de
bonheur et de réussite.

A tes 100 ans incha Allah

Gros bisous

Ton papa

El Moudjahid/Pub du 20/03/2017

CONDOLÉANCES

Le Directeur Général, le
Directeur Général adjoint ainsi
que l'ensemble du personnel de
l'imprimerie Officielle très touchés
par le décès de la mère de
Monsieur YOUNES Mouloud,
chef de service à l'Imprimerie
Officielle, lui présentent ainsi qu'à
toute sa famille leurs sincères
condoléances, et les assurent en
cette douloureuse circonstance,
de leur profonde sympathie.

Qu'Allah Le Tout-Puissant
accorde à la défunte Sa Sainte
Miséricorde et l'accueille en Son
Vaste Paradis.

"A Dieu nous appartenons à
Lui nous retournons."

El Moudjahid/Pub du 20/03/2017



CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général ainsi que tout le
personnel de la Compagnie Centrale de Réassurance,
profondément touchés par le décès de **Lamine TITAH**,
survenu le 27 février 2017, présentent à la famille du
défunt ses sincères condoléances et l'assurent de sa
profonde compassion en cette douloureuse circonstance.

Que Dieu accueille le défunt en Son Vaste Paradis et le
bénisse de Sa Sainte Miséricorde.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons

El Moudjahid/Pub

ANEP 214831 du 20/03/2017

DECES

Les familles Boubekour, Karrouche, Ouamara et Bouridane, Ouguerroudj
profondément touchés par le décès par le décès de leur oncle, le moudjahid
BOUBEKOUR Abderrahmane

survenu hier, le 19 mars.

L'enterrement a eu lieu le même jour à Relizane.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille
en Son Vaste Paradis.

"A Dieu nous appartenons à Lui nous retournons."

El Moudjahid/Pub du 20/03/2017



Entreprise Nationale de production d'articles en inox et orfèvrerie
ORFEE Spa filiale du groupe BCR
EPE au capital social de 760 000 000.00 DA
N.I.F. : 000135072340280

Avis d'infructuosité de l'appel d'offres national n° 02/ORFEE/DG/2017

Conformément à la procédure de passation des marchés PQ6.02 V00 en vigueur au niveau du
groupe BCR, la direction générale de la filiale ORFEE/Groupe BCR informe l'ensemble des
soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national n° 02/ORFEE/DG/2017, pour l'installation d'un
système de vidéosurveillance au niveau de son site sise à Bordj Ménaïel - Boumerdès, est déclaré
infructueux, pour le motif suivant :

- Disparité des offres.

El Moudjahid/Pub

ANEP 214821 du 20/03/2017

الحكم بالحجر

حكمت المحكمة عليا ابتدائيا بحجز ما حمل لصيا
في قضايا شؤون الأسرة:

في الشكوى قبول إعادة العسر في الدعوى بعد الخبرة
في الموضوع: للقضاء بالفراق الأسري المصالح
عن محكمة القرواية بتاريخ 2016/12/14
لصحة رقم لغير من 2016/849 و من ثمة اعتماد
الخبرة مثل الترجيع المنجزة من طرف الخبير
الطبي الدكتور جعفر بن عبد الله المودجة لدى
امانة ضبط المحكمة بتاريخ 2016/12/18 تحت
رقم 2016/1107 و بالتالي القضاء بالحجر على
الدعوى عليه بكبرى و برغبة الموكولة بتاريخ
1912/11/22 بملكية الإزعامة لتبت المراتن ولاية
تذي و ذور الية رمضان و باره جوجرا الحكم
بتعين المدعى بمصادقتين ملزم على المدعى
عليها لإدارة شؤونها المدنية و المالية و الإدارية.

El Moudjahid/Pub du 20/03/2017

نساء عاجل

تعاني الفتاة بوسمة ملكة
عاشقة شوقا خلفها على
مستوى كبير منها من قضاء
حاجتها البيولوجية بصفة
طبيعية، ما جعلها تعيش منذ (10)
سنوات على شرف الجلب،
و "سنيقتا" و استعمال
المرهمات الجلدية.



و سبق لطفلة أن اجرت أربع عمليات جراحية في
الفترة سنة 2009 و الأخرى في سنة 2014
وأخيرا في تونس سنة 2014 بوحدة إقليمية
بالتونس، إلا أن جميعهم لم ينجحوا، ما دفع وندما
إلى إرسال طفلها الطبي لعدة مستشفيات دولية،
فاستجاب له طبيب من الولايات المتحدة الأمريكية،
الذي وافق على إجراء العملية للراحة مائة إلا أن
العملية تكلفتها نفوق 350 مليون سنتيم، فهو الآن
يقوم لدى القلوب الرحيمة لإفقا لئله عن غده
المعاقرة و في رعاية فتاة التي طلبت
"MILGRO" و المخططة لعم (10) سنوات
والمرهم "MYCOCIDE" و بالقر لعم الأذاع
و ده أهر المستن و حنكر
الهاتف: 0769.11.43.45

El Moudjahid/Pub du 20/03/2017

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS DE TABLE

Assurer la CONTINUITÉ

Le nouveau président de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT), Cherif Derkaoui, s'est engagé à poursuivre le travail accompli par ses prédécesseurs et relever les défis pour le développement de la discipline qui compte actuellement quelque 3500 licenciés à l'échelle nationale.

«Après avoir servi le tennis de table en tant que joueur, entraîneur et cadre au sein de la Fédération, je m'engage à servir honnêtement la discipline et lui redonner la place qu'elle mérite au sein du mouvement sportif algérien», a déclaré à l'APS Cherif Derkaoui à l'issue de son élection à la tête de la FATT, samedi. Président de la Ligue d'Alger, Derkaoui a obtenu 25 voix des 42 membres de droit présents à l'Assemblée générale électorale (19 Ligues, 14 clubs et 9 membres du bureau sortant), alors que le deuxième candidat en lice, à savoir Bouziane Errahmani Khaled, en a remporté 16. Pour le nouveau président de la FATT, sa candidature «s'inscrit aussi dans l'esprit d'un constant renouvellement sans pour autant délaissier les compétences et les expériences cumulées par ceux qui ont oeuvré et oeuvrent toujours, dans différentes structures de tennis de table.» «L'une des priorités durant le mandat olympique 2017-2020 est la création d'un conseil constitué des présidents des Ligues et des présidents des sections de la division nationale une pour élargir au maximum la concertation et corriger les imperfections», a-t-il dit. En matière de développement de la discipline, Derkaoui a appelé à la création de nouvelles ligues et accompagner



celles déjà existantes en vue d'assurer, à moyen terme, une massification du nombre de licenciés et de pratiquants en quantité et qualité. «La pratique féminine retiendra aussi notre attention en intégrant un maximum de joueuses et en prenant en considération toutes les compétitions organisées sous l'égide de la Fédération. Un système de détection et de sélection des jeunes talents sera instauré. Des sélections régionales seront mises en place

progressivement dans le but de créer une élite qui jouera le rôle de locomotive pour les autres pratiquants», a-t-il précisé. Conseiller en sport, Derkaoui (48 ans) a occupé les postes de président de la Ligue de Tipasa de 1992 à 1996, entraîneur national des juniors (1993-1996), entraîneur des seniors (1996-1997), Directeur des équipes nationales (DEN) à la FATT (1998-2009), Directeur technique national (DTN) de 2013 à 2016 et actuellement président de la

CHAMPIONNAT DE KAYAK 100 athlètes à Mila



Près d'une centaine de rameurs et rameuses, catégories cadets, juniors et seniors, ont pris part sur les berges du plan d'eau du barrage de Beni Haroun (Mila), samedi, au championnat national hivernal de kayak, a-t-on constaté. Organisée par la Fédération algérienne des Sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASAC), cette joute nautique est axée sur des épreuves de vitesse en individuel sur des distances de 2.000 m, 3.000 m et 5.000 m, avec des compétiteurs issus d'une dizaine de clubs représentant quatre Ligues régionales du pays : Alger, Oran, Annaba, et Bejaia, en plus de la sélection nationale militaire. Le président de la FASAC, Madjid Aoued, s'est félicité de l'organisation de ce championnat qui s'est déroulé par un temps printanier, sur le plan d'eau du barrage de Beni Haroun (Mila) qui couvre près de 5.000 hectares, et qui stocke actuellement près d'un milliard de m³. Au terme des courses de vitesse en individuel dans la catégorie seniors, marquées par une rivalité intense, le rameur de l'équipe nationale militaire, Walid Ghribiya, s'est adjugé la première place dans la distance de 5.000 m, tandis que chez les dames la rameuse, Sihem Oukida, de Tizi-Ouzou a décroché la palme d'or sur les 3.000 m. Les juniors du club du sport nautique d'Alger, Badredine Chouchaoui et Ayoub Hydra se sont illustrés respectivement dans les courses individuelles et vitesse des 5.000 m, alors que chez les dames, la rameuse algéroise, Malak Nacer, a décroché la première place dans la course des 3.000 m. Une cérémonie de remise des médailles aux vainqueurs, a été tenue sur les rives du plan d'eau de Beni-Haroun.

FENERBAHÇE

Advocaat tirera sa révérence à la fin de la saison

L'entraîneur néerlandais du club turc de Fenerbahçe Dick Advocaat a annoncé qu'il quitterait son poste à la fin de la saison et prendrait sa retraite, mettant un terme, à l'âge de 69 ans, à plus de 30 ans de carrière sur les bancs. «La décision de démissionner à la fin de la saison a déjà été prise et démissionner signifie que je m'arrête», a déclaré le Néerlandais à des journalistes après la défaite de Fenerbahçe contre Konyaspor vendredi (2-3). «Fenerbahçe sera mon dernier club», a-t-il ensuite précisé.

LIGUE DES CHAMPIONS

POUR LEICESTER

L'Atletico est un DÉFI MAJEUR

Affronter l'Atletico Madrid, «qui a été finaliste de la C1 à deux reprises ces trois dernières années, est un défi majeur» pour Leicester, a reconnu l'entraîneur du club anglais Craig Shakespeare vendredi, après le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions. «L'Atletico Madrid est une très bonne équipe avec des individualités fantastiques et de l'expérience dans cette compétition, mais nous allons tout donner», souligne le technicien sur le site de Leicester. «Ce sera un événement incroyable pour nos supporters et tout le monde au club», conclut Shakespeare, à la tête d'une équipe qui atteint pour la première fois de son histoire ce stade de la compétition. La belle aventure continue pour Leicester, qui avait été sacré champion d'Angleterre à la surprise générale la saison dernière. Cette



année, le club est en difficulté en Premier League, mais brille en C1 où il vient d'éliminer Séville. Entre-temps, les «Foxes» ont changé d'entraîneur avec le limogeage de Claudio Ranieri, remplacé par son adjoint Craig Shakespeare. Ils ont maintenant rendez-vous avec l'Atletico Madrid les 12 et 18 avril, en quarts de finale

de la compétition, comme en a décidé le tirage au sort réalisé vendredi au siège de l'UEFA, à Nyon, en Suisse. L'Atletico a atteint la finale de la Ligue des champions en 2014 et 2016, défait à chaque fois par son grand rival du Real Madrid.

Tableau des quarts de finale

Quarts de finale aller : mardi 11 et mercredi 12 avril
Atletico Madrid - Leicester
Dortmund - Monaco
Bayern Munich - Real Madrid
Juventus - Barcelone
Quarts de finale retour : Mardi 18 et mercredi 19 avril
Tirage au sort des demi-finales : **Vendredi 21 avril :**
Demi-finales aller : mardi 2 et mercredi 3 mai
Demi-finales retour : mardi 9 et mercredi 10 mai
Finale : samedi 3 juin à Cardiff.

BOXE - MOYENS

Golovkin laisse passer l'orage Jacobs

Le Kazakh Gennady Golovkin a été malmené par l'Américain Daniel Jacobs, mais il a conservé son invincibilité et ses titres WBC, WBA et IBF des moyens aux points, samedi à New York. Golovkin a été déclaré vainqueur à l'unanimité des trois juges-arbitres (115-112, 115-112, 114-113), mais comme il l'avait redouté, Jacobs lui a posé bien des problèmes. «GGG», comme il est surnommé aux Etats-Unis, son pays de résidence, a signé sa 37^e victoire en autant de combats, mais sa série de 23 succès avant la limite a pris fin face à Jacobs qui a concédé lui sa deuxième défaite en 34 combats. Jacobs, surnommé «The Mi-



racle Man», littéralement l'homme-miracle, depuis qu'il a guéri d'une forme rare de cancer des os, est allé au tapis à la 4^e reprise, mais il a ensuite fait jeu

égal avec son adversaire. Durant la même soirée au Madison Square Garden, le Thaïlandais Srisaket Sor Rungvisai a infligé aux points sa première défaite au Nicaraguéen Roman Gonzalez qui a perdu son titre WBC des poids mouches. Srisaket a été donné vainqueur par deux des trois juges arbitres (114-112, 114-112), le troisième ne départageant pas les deux boxeurs (113-113). Il affiche à son palmarès 42 victoires pour quatre défaites, tandis que Gonzalez, sacré dans une quatrième catégorie de poids différente en septembre dernier, disputait son 16^e combat avec un titre mondial en jeu.

BAYERN

Eberl

NE VIENDRA PAS

Le directeur sportif du Borussia Moenchengladbach, Max Eberl, a mis fin aux rumeurs persistantes concernant sa venue au Bayern. «Cet été je serai toujours à mon poste à Moenchengladbach ; il n'y a rien d'autre à dire pour le moment», a-t-il déclaré vendredi lors d'une conférence de presse. «En fait je peux même ôter le + pour le moment car il n'y a eu aucun contact», a-t-il ajouté. Le directeur sportif de 43 ans dont le contrat court jusqu'en 2020 se retrouvait dans une situation délicate alors que ses dirigeants lui avaient donné jusqu'à dimanche pour dire s'il souhaitait rester ou rejoindre le Bayern l'an prochain. Confortable premier au classement mais dernier à jouer ce week-end, le Bayern se rend justement dimanche à Moenchengladbach chez le club qui, à part lui, a pris le plus de points en 2017 (15 contre 17). «J'ai toujours dit qu'il n'y avait

eu aucune offre», a poursuivi Eberl. «J'ai toujours dit que j'avais un contrat avec le Borussia, club où je me sens bien», a-t-il ajouté. «En conséquence, je n'ai pas besoin d'ultimatum. J'ai parlé à Rainer Bonhof (le vice président de Moenchengladbach, ndlr) et nous sommes parfaitement d'accord», a-t-il précisé. Le Bayern n'a plus de directeur sportif depuis le départ, la saison dernière, pour raison de santé de Matthias Sammer. Il avait été imaginé dans une situation délicate alors que son capitaine du club, Philipp Lahm, tiendrait ce rôle une fois en retraite sportive, mais l'ancien capitaine de l'équipe d'Allemagne, n'a pas donné suite. Un vide dans l'organigramme du club qui n'inquiète pas outre mesure Carlo Ancelotti. «Avec ou sans directeur sportif, pour moi c'est la même chose», a déclaré l'entraîneur du club largement en tête du Championnat.

MONDIAL-2018 (PORTUGAL)

Pepe et Moutinho de retour pour la Hongrie

Les deux internationaux portugais, le défenseur Pepe (Real Madrid) et le milieu Joao Moutinho (AS Monaco), remis de blessures, ont été convoqués pour la réception de la Hongrie, le 25 mars, dans le cadre des qualifications pour le Mondial-2018 de football. Le champion d'Europe en titre sera en revanche privé de l'attaquant Nani et du milieu Adrien Silva, blessés à leur tour. Trois jours après la réception de la Hongrie, au Estadio da Luz de Lisbonne, le Portugal accueillera la Suède en match amical à Madère, l'île natale de Cristiano Ronaldo. Battue en Suisse (2-0) en ouverture de sa campagne qualificative, la Seleçao a ensuite bénéficié du retour de blessure de Ronaldo pour se relancer avec trois victoires de rang face à Andorre (6-0), aux Iles Féroé (6-0) et à la Lettonie (4-1). Les Lusitaniens pointent actuellement à la 2^e place de ce groupe B avec 9 points, derrière la Suisse (12 pts) et devant la Hongrie (7 pts). Le groupe retenu compte 25 joueurs car «deux ou trois» d'entre eux sont incertains en raison de problèmes physiques, a expliqué le sélectionneur portugais Fernando Santos en conférence de presse.

1^{er} TOURNOI QUALIFICATIF À L'AFRO-BASKET 20172^e DÉFAITE pour les VERTS

Fiche Technique

- Les équipes

ALGÉRIE : Mostefai-Fedala-Agoun-Hamdini-Guedoudj-Bourkaïb-Zerouali-Dekkiche-Chriet-Ghezzoul-Ouahab-Seddik.

- Staff : Loubachria, Akouf, Benremdane

TUNISIE : Mouhli-Channoufi-Sayah-Abada-ElMabrouk-Hadidane.M-Hadidane.B-Ghayaza-Slimane-Knioua-Braa-Benromdane.

- Staff : Mario Palma, Curado Vasco

- Arbitres : Nguessan Mathurin (Cote d'Ivoire), Abdulay Kamate (Cote d'Ivoire), Babacar Gueye (Sénégal)

- Commissaire au match : Cheikh Ahmed Tidiane Dofonou (Sénégal)

- Affluence record

En quête de rachat face à la Tunisie, le cinq national a enchaîné un autre revers après celui face au Maroc.

Les protégés d'Ahmed Loubachria affrontaient pour cette dernière journée du tournoi qualificatif à l'Afro basket, la Tunisie, championne d'Afrique en 2011 et médaillée de bronze au dernier afro basket -2015. Ils étaient dans l'obligation de gagner pour rester dans la course à la qualification et ce, avant même



le déroulement du second tournoi que doit abriter la Tunisie, du 24 au 26 mars. Un objectif difficile à atteindre mais pas impossible pour des jeunes gonflés à bloc, même en l'absence de Halim Kaouane à la distribution ou encore Mohamed Harrath resté au Qatar pour cause de fatigue musculaire. Le cinq Algérien du départ fera une très bonne entame de match avec un Touhami Ghezzoul en très bonne forme et un Merouane Bourkaïb au post de meneur, qui avait toute la confiance de son entraîneur. Il fallait absolument qu'il soit au rendez-vous en sachant que dans ce poste nous accusons un retard immense. L'Algérie dominera la première partie du premier quart grâce à l'efficacité aux shoots à mi

distance. Vers la fin du premier quart, le coach tunisien, le Portugais, Mario Palma, le plus titré en Afrique opère un changement inhabituel : cinq contre cinq pour surprendre l'entraîneur algérien. Les camarades du chevronné Ben Romdane recolent au score et passent devant au buzzer (21/20).

Le jeu tunisien devient plus fluide et les shooteurs retrouvent leurs repères. Une réussite aux 3 points imperturbables et l'écart s'agrandit. Le coach Loubachria provoque des temps morts pour redresser la barre, mais rien n'y a fait. La Tunisie mettra 8 shoots sur 15 grâce au duo, El mabrouk et Abada. À la pause on est à dix points d'écart pour la Tunisie 42/32.

Un 3^e quart à mettre aux oubliettes

Étant à l'aise dans les tirs de loin, les Tunisiens font le show alors que les Algériens ne réagissent plus, ou du moins ne trouvent pas de solutions. L'écart atteint les vingt points à certains moments de la partie. Touhami Ghezzoul, meilleur marqueur du match avec 25 points, fait de son mieux pour stopper l'hémorragie, mais cela ne suffit pas pour contrer une Tunisie confiante. Le 3^{ème} quart s'achève sur une différence de 19 points (65/45).

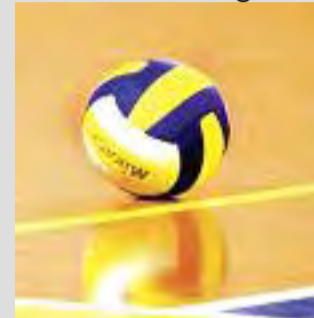
Touchés dans leur amour propre, les joueurs Algériens attendront les dernières minutes du match pour se réveiller. Un marquage de très prêt et la relance aux contres reprend. On casse le jeu adverse en commettant des fautes, mais aux lancers francs, les Tunisiens sont irréprochables contrairement aux nôtres qui en ont raté un grand nombre. On termine sur un intervalle de dix points, (87/77) pour la Tunisie et l'espoir est maintenu.

Une victoire de plus de 5 points face aux Marocains lors du second tournoi à Tunis ferait qualifier les Verts pour Brazzaville prévu le 18 aout 2017.

Mokhtar Habib

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (2^e JOURNÉE/MESSIEURS)

2^e victoire du NRBB Arréridj

Le club algérien, le NRBB Arréridj de volleyball (messieurs), a enregistré samedi sa 2^e victoire cette fois-ci aux dépens de son homologue rwandais, Kibongo sur le score de 3 sets à 1, lors de la 2^e journée du championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball (messieurs), disputée samedi à la salle Zouaoui (Tunis). C'est la 2^e victoire des champions d'Algérie après celle obtenue hier vendredi devant le club burundi des Douanes (3-0). Le NRBB Arréridj disputera demain dimanche, son 3^e match devant Assarya de Libye, avant de rencontrer mardi le club botswanais de Police.

HANDBALL

Les membres de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de handball (FAHB) ont adopté samedi à Alger les bilans moral et financier de l'exercice 2016. Les 68 membres présents sur les 82 composant l'Assemblée générale de la FAHB ont adopté d'abord le bilan moral par vote à bulletin secret de l'exercice 2016, avec 56 voix oui

contre 12 non, avant de passer au bilan financier approuvé par 55 membres contre 13. «Je remercie l'ensemble de l'AG d'approuver les deux bilans, cela témoigne de leur confiance placée en la Fédération. J'accepte toutes les critiques mais je refuse que des personnes touchent à ma dignité. J'admets que j'ai commis des fautes durant mon mandat, je ne peux pas

dire que tout est parfait, je ne suis pas providentiel», a reconnu le président sortant de la FAHB Saïd Bouamra. Au cours de cette AGO, les membres ont également examiné le rapport du commissaire aux comptes et la désignation des membres de la commission de candidatures, de recours et de passation de consignes. «Le travail que nous avons fait, nous l'avons

fait sans calcul, en notre âme et conscience. Concernant mon avenir à la FAHB, je ne peux pas me prononcer actuellement, je dois d'abord consulter l'AG qui m'avait élu en 2013», a-t-il souligné à l'assistance. Saïd Bouamra a réclaté 'l'union sacrée' de la famille du handball national, appelant tous les acteurs à s'organiser dans l'intérêt de la discipline.

AGO

Les bilans moral et financier ADOPTÉS

MONDIAL-2017 U21

Bouamra parle « d'une situation compliquée »

Le président sortant de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Saïd Bouamra a nourri des appréhensions quant au maintien du Mondial des moins de 21 ans (U-21), prévu l'été prochain en Algérie, évoquant «une situation compliquée». «Aujourd'hui, la situation est vraiment compliquée. Nous sommes harcelés en permanence par les experts de la Fédération internationale (IHF). Il y a beaucoup de choses qui n'ont pas été résolues en matière d'infrastructures», a alerté Bouamra en marge de l'assemblée générale ordinaire de l'instance tenue à Alger. Deux experts de l'IHF, le Serbe Milan Petonijevic et le Monténégrin Predrag Pavicevic, avaient effectué en février dernier une visite d'inspection à Alger au cours de laquelle ils ont visité divers sites et été reçus



par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Il s'agit de la troisième visite après celles effectuées en novembre 2015 et octobre 2016. Elles devraient se poursuivre à raison d'une visite chaque mois jusqu'au début de la compétition, le 18 juillet 2017.

«Franchement, j'ai des doutes quant au maintien de cette compétition en Algérie. Je suis responsable de mes paroles en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports. Nous avons saisi qui de droit, j'espère que les choses avanceront dans le bon sens», a-t-il ajouté. Le Mondial des U-21 devrait avoir lieu à Alger, à la salle Harcha et la coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

L'assemblée électorale fixée au 1^{er} avril

La Fédération algérienne de handball (FAHB) tiendra le samedi 1^{er} avril son Assemblée générale électorale (AGE), a appris l'APS samedi auprès de la commission de candidatures. La décision a été prise à l'issue des tra-

vaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) au cours de laquelle les bilans moral et financier de l'exercice 2016 ont été adoptés. Au cours de cette AGO, les membres ont élu à mains levées les trois membres composant la commission de candidatures. Tab Sid Ahmed de la Ligue d'Oran a été désigné président de cette commission, alors que Omar Askri de la Ligue d'Alger est à la tête de la commission de recours. Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est fixé au samedi 25 mars à midi alors que les éventuels recours seront traités le lendemain, dimanche 26 mars.

Le président sortant de la FAHB Saïd Bouamra (2013-2016) ne s'est toujours pas prononcé quant à son intention ou non de briguer un nouveau mandat.

ESPAGNE / REAL

Les internationaux libres de jouer les amicaux

L'entraîneur du Real Madrid, Zinedine Zidane, a assuré samedi qu'il n'allait pas dissuader ses joueurs convoqués en équipe nationale de jouer les matches amicaux prévus fin mars malgré la fin de saison chargée en club, après la victoire à Bilbao (2-1) en Championnat d'Espagne.

«Les joueurs iront dans leurs équipes nationales. Je vais me reposer, pas eux, mais il n'y a rien que nous puissions faire, a déclaré le technicien français au micro de Beln Sports Espagne. Je ne vais pas m'impliquer.»

Une fenêtre internationale s'est ouverte jusqu'au 2 avril, jour de la reprise du Championnat pour le Real. Durant ces deux semaines, les nombreux internationaux du club



madrilène, comme Cristiano Ronaldo (Portugal) et Gareth Bale (Pays de Galles), disputeront une rencontre comptant pour les éliminatoires au Mondial-2018, puis un match amical pour certains.

La saison dernière, «Zizou» était parvenu à convaincre certaines sé-

lections de libérer des Madrilènes pour les amicaux de la trêve internationale de mars. «Quand ils retourneront de leurs équipes nationales, nous aurons 9 matches en 28 jours», a exposé Zidane, dont un explosif quart de finale de Ligue des champions contre le Bayern Munich, et deux chocs contre l'Atletico et le Barça qui seront décisifs pour le titre. «Nous sommes 24 (dans l'équipe) et je suis sûr que nous aurons besoin de tout le monde, mais je ne parlerai à personne (convoqué en équipe nationale)», a-t-il poursuivi.

Le Real Madrid, grâce à sa victoire à Bilbao, conservera la tête du Championnat à l'issue de la 28^e journée, avec cinq points d'avance sur le Barça, qui reçoit Valence dimanche.

ARSENAL

Wenger a pris sa décision

L'entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger a indiqué avoir pris sa décision sur son avenir au club la saison prochaine, sans pour autant en révéler plus, samedi après la défaite des «Gunners» à West Bromwich (3-1) en Premier League. «Je sais ce que je vais faire dans l'avenir et vous le saurez très bientôt», a lancé en conférence de presse le technicien français, en poste depuis près de 21 ans à Arsenal mais en fin de contrat à la fin de la saison. «Vous verrez bien. Aujourd'hui, je ne me soucie pas de ça. Nous traversons la pire période en vingt ans. Nous perdons match après match en ce moment et ça, c'est plus important que mon avenir», a continué l'entraîneur âgé de 67 ans.

Selon la presse britannique, le propriétaire américain d'Arsenal Stan Kroenke a proposé une prolongation de deux ans à l'Alsacien. Arsenal a perdu des points en s'inclinant à West Bromwich (3-1) pour la quatrième défaite des Londoniens sur les cinq dernières journées de championnat. Une nouvelle défaite qui intervient onze jours après la seconde humiliation (5-1) contre le Bayern Munich en huitième de finale de la Cl.



AGE DE LA FAF AUJOURD'HUI

LE QUORUM SERA-T-IL ATTEINT ?

Initialement prévue pour le 20 du mois, puis reportée au 27 avril par le président de la commission de candidature, en l'occurrence Ali Bâameur, l'Assemblée générale électorale de la Fédération Algérienne de football aura bien lieu aujourd'hui.

Lundi dernier, via un communiqué publié sur le site officiel de la FAF, ladite commission avait annoncé le report de l'AGE, en se basant sur l'article 26.1.2 des statuts de la FAF qui stipule que les élections auront lieu 60 jours après la date de la tenue de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de fin de mandat.

Un communiqué retiré quelques heures seulement après sa publication. Réunie mercredi dernier, la commission de candidatures a décidé de maintenir la date d'aujourd'hui 20 mars, à partir de 10h 00 à l'amphithéâtre Omar Kezzal du Centre technique national de Sidi Moussa, comme cela a été annoncé lors du dernier Bureau fédéral de FAF en date du 11 février 2017. Kheireddine Zetchi, président du Paradou Athlétique Club, qui vient d'enregistrer officiellement son retour en Ligue Une, est le seul candidat à la succession de Mohamed Raouaraoua ; le seul prétendant dont le dossier de candidature a été validé par la commission de recours présidée par Hassan



Hammar. Huit candidats ont vu leurs dossiers rejetés. Il s'agit de MM. Mouldi Aïssaoui, Abdelkrim Medouar, Mansour Beldjoudi, Ahmed Mebrek, Youcef Azzouz, Djamel Cherif, Rachid Asma et de Melle Khadidja Belkadi. Par ailleurs, la commission de recours a rejeté le

recours de M. Medouar au motif de l'absence de dossier de candidats à l'appui de la liste de candidatures adressée à la commission électorale. Les autres prétendants n'ont pas présenté de recours.

Cela dit, l'Assemblée ne peut se tenir que si le quorum, à

savoir deux tiers des membres de l'AG (104), est atteint. Dans le cas contraire, l'AGE aura lieu sans condition de présence dans les 48 heures. Par ailleurs, Zetchi doit recueillir 50% des voix plus une des membres présents à cette assemblée générale électorale, pour être élu à la tête de la FAF. Si le seul candidat n'a pas les voix nécessaires à son élection, une autre date sera fixée par l'AG et les dépôts de candidatures réouverts.

Rédha M.

Voici par ailleurs la liste des membres du bureau de M. Kheireddine Zetchi :

M. Hakim Medane
M. Mohamed Maouche
M. Rebbouh Haddad
M. Djahid Zfizef
M^{elle} Radia Fertoul
M. Bachir Ould Zemirli
M. Rachid Gasmii
M. Messaoud Koussa
M. Laribi Oumamar
M. Amar Bahloul
M. Nouredine Bakiri
M. Mohamed Ghouti

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (16^E DE FINALE / RETOUR)
L'USM Alger qualifiée pour la phase de poules



Le représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, l'USM Alger s'est qualifié pour la phase de poules de la compétition, malgré sa défaite (1-0) contre le KC Kadogo, en match retour de l'épreuve, disputé samedi au stade 20-Août à Ouagadougou. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Kahan à la 56^e minute, alors que les champions d'Algérie en titre étaient réduits à dix depuis la 27^e minute, après l'expulsion de leur meneur de jeu, Amir Sayaoud, après avoir écopé de deux cartons jaunes. La formation usmiste doit sa qualification au résultat favorable du match aller qu'elle avait remporté (2-0) au stade Omar Hamadi, à Alger. Finaliste de l'édition 2015 de la Ligue des champions, l'USM Alger prendra part à la phase de poules qui ne concerne plus huit équipes mais seize avec le passage à quatre poules de quatre, contre deux poules auparavant. À l'issue de la phase de poules, les deux premiers de chacune d'entre elles, seront qualifiés pour les quarts de finale.

LIGUE-1 (24^E JOURNÉE)

Le CR Belouizdad conforte sa 10^e place

Le CR Belouizdad a conforté sa 10^e place au classement de la Ligue-1 de football en battant le RC Relizane (1-0) en match disputé samedi au stade 20-Août 1955 pour le compte de la 24^e journée ayant vu le CS Constantine se neutraliser à domicile avec l'Olympique de Médéa (1-1), au moment où le dauphin, l'USM Bel-Abbès, est allé chercher un bon nul (0-0) chez le DRB Tadjenanet.

Le but du Chabab a été inscrit par Draoui à la 34', alors que son coéquipier, Fahem Bouazza, a raté un penalty dans les cinq dernières minutes de la rencontre, maintenant ainsi le suspense jusqu'au coup de sifflet final. Un succès qui permet aux Rouge et Blanc de creuser l'écart à cinq points sur leur premier poursuivant au classement, le CS Constantine (11^e/25 pts), et qui lui a été tenu en échec à domicile par l'Olympique de Médéa (1-1).

Les choses avaient pourtant bien commencé pour les Sanafir, ayant ouvert le score dès la 11' par Mohamed Amine Aoudia. Mais à force d'insister, les visiteurs ont fini par arracher l'égalisation à la 69' par l'intermédiaire de Nabil Sadou. Le match DRB Tadjenanet-USM Bel-Abbès s'est également terminé sans vainqueur, puisque le score est resté vierge jusqu'au coup de sifflet final, au grand dam de l'équipe locale, qui reste scotchée à la 12^e place, avec trois longueurs seulement sur le premier club relégable, le CA Batna. L'USMBA, en revanche, peut se targuer d'avoir réussi une assez bonne opération en repartant avec le point du nul, car elle reste seule à la 2^e place du classement général, avec neuf longueurs de retard sur le leader, l'ES Sétif, qui s'était offert un large succès vendredi, contre le NA Hussein Dey (4-2). Un précieux succès au stade du 8-Mai 1945 qui permet à l'Aigle noir de garder le large en tête du classement, avec 47 points, au moment où le NAHD reste scotché à la 5^e place, ex aequo avec l'USM Alger et le MC Alger, avec 35 points chacun. De son côté, la lanterne rouge, le MO Bejaïa a un peu plus compliqué sa situation dans la course au maintien, en concédant une nouvelle défaite à domicile. Cette fois, c'était contre l'USM El Harrach, sur le score d'un but à zéro. Un énième revers qui maintient le MOB à la dernière place du classement, avec six points de retard sur la JS Kabylie (avant-dernière) et qui compte cinq matchs en retard. À contrario, l'USMH réalise



une très bonne opération après sa victoire à Béjaïa, puisqu'elle rejoint le MC Oran à la 7^e place, avec 31 points. Par ailleurs, les matchs JS Saoura-MC Alger, USM Alger-CA Batna et MC Oran-JS Kabylie ont été reportés à des dates ultérieures, en raison de la participation du MCA, de la JSK et de l'USMA aux différentes compétitions africaines des clubs.

Résultats

MO Béjaïa - USM El Harrach	0-1
ES Sétif - NA Hussein Dey	4-2
CR Belouizdad - RC Relizane	1-0
CS Constantine - Olympique Médéa	1-1
DRB Tadjenanet - USM Bel-Abbès	0-0

Reportés à une date ultérieure :

JS Saoura-MC Alger
USM Alger-CA Batna
MC Oran-JS Kabylie

Classement

	Pts	J
1). ES Sétif	47	23
2). USM Bel-Abbès	38	24
3). MC Alger	35	20
4). USM Alger	35	21
5). NA Hussein Dey	35	23
6). JS Saoura	32	22
7). MC Oran	31	22
8). Olympique Médéa	31	23
9). USM El-Harrach	31	24
10). CR Belouizdad	30	23
11). CS Constantine	25	24
12). DRB Tadjenanet	25	23
13). RC Relizane	23	22
14). CA Batna	22	22
15). JS Kabylie	18	19
16). MO Béjaïa	16	21

DANS LA LUCARNE

Les clubs anglais en « panne »

Les observateurs sont en train d'affirmer que les clubs anglais ne trustent plus les trophées européens, à fortiori, la Ligue des champions d'Europe ou C1. Ils ne dépassent même plus les huitièmes ou les quarts de finale. Rares sont les fois où ils arrivent à atteindre les demi-finales comme ce fut le cas avec Manchester City. Les grands exploits d'avant avec Manchester United d'Alex Fergusson ou Liverpool ou Chelsea sont devenus si exceptionnels, une évidence si nette, que les Anglais l'ont presque acceptée. La domination alors sur le plan européen est l'apanage des clubs espagnols avec le duo Barça-Real auquel on adjoint l'Atlético de Madrid. À ce trio, s'ajoute aussi, dans la coupe de l'UEFA, le FC Séville ou Villarreal.

Les Espagnols qui possèdent beaucoup d'argent ont très bien réussi au niveau des résultats mais d'après les observateurs, ce n'est pas une question d'argent. Car, qu'on le veuille ou non, les clubs Anglais sont parmi les plus riches du monde. Si on se réfère aux comptes en banque de Manchester United de Mourinho, on constate que ce club est mieux loti que beaucoup d'autres, dont le grand Real. Le Manchester avait amassé la saison écoulée la bagatelle des 600 millions d'euros. Là, personne ne peut nier que les clubs de Premier League n'ont aucun souci sur le plan financier.

On peut même dire qu'ils dépassent les clubs qui se disent être les plus friqués, et s'approprient même les meilleurs joueurs évoluant soit en Europe ou ailleurs. De plus, ils sont eux-mêmes dirigés par des « fortunés » comme les Américains, les Russes, les Qataris, Émiratis et autres. N'ont-ils pas recruté Paul Pogba pour l'astronomique somme de plus de 100 millions d'euros. Un chiffre jamais atteint jusqu'ici, même si les Chinois qui en ce moment sont en train de mettre le paquet sont prêts à déboursier plus de 500 millions d'euros pour embaucher Messi ou Neymar. Il faut dire que tous les moyens sont bons pour acheter la crème du football mondial. Une publicité planétaire qui ne tardera pas à donner ses fruits. Ces gens là ne jettent pas l'argent par les fenêtres mais ils savent où ils vont où les placer. Outre les clubs espagnols, il y a aussi les clubs allemands avec le Bayern et Dortmund, les clubs italiens avec Napoli et la Juve. Les Napolitains sont tombés par ce qu'ils ont tiré le Real Madrid quelque peu au dessus actuellement.

Le fait que les clubs anglais n'y figurent pas régulièrement dans la Ligue des champions est lié au fait que dans leur Championnat la multiplicité des matches ne leur facilite pas le travail. On y joue beaucoup, notamment lors du « Boxing day ». L'entraîneur de Manchester United, José Mourinho avait expliqué l'absence de clubs anglais par le fait qu'ils ne sont pas aidés par les responsables de la Premier League qui gère le football anglais. Ils sont trop sollicités durant le Championnat qu'ils arrivent fatigués et vidés physiquement et ne peuvent rivaliser avec les autres clubs européens, leurs adversaires, qui sont plus frais et plus disponibles du fait qu'ils ont joué moins de matches que les clubs anglais. Cette tendance à l'échec est en train de se reproduire d'année en année, puisque les clubs anglais sont éliminés, dès les premiers tours, les uns après les autres. La dernière victime fut Manchester City devant le représentant français de Monaco. En effet, les camarades de Kun Aguero sont tombés parce qu'ils n'ont pas réussi à rivaliser avec les Monégasques, plus frais et qui ont usé d'un pressing constant. Ce qui les a rendus plus adroits et surtout capables de les étouffer sans qu'ils ne parviennent à réagir. Mourinho arrivera-t-il à pousser la Premier League à revoir sa stratégie vis-à-vis des clubs? C'est la question qui inquiète un peu plus les fans, les techniciens et responsables anglais.

Hamid Gharbi

TOPS

FFF Noël Le Graët réélu

Noël Le Graët a été réélu à la présidence de la Fédération française de football (FFF), dès le premier tour face notamment à Jacques Rousselot. Avec 57,4% des voix, l'ancien président de l'En Avant Guingamp a devancé ses trois concurrents, Jacques Rousselot (41,9%), Eric Thomas (0,5%) et David Donadei (0%). Agé de 75 ans, Le Graët occupe la présidence de l'instance dirigeante du foot français depuis 2011, après en avoir été vice-président de 2005 à 2011.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA REÇOIT M. MESSAHEL :
EXAMEN DE LA SITUATION AU SAHÉL, AU MALI ET EN LIBYE

DIALOGUE ET SOLUTION POLITIQUE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, qui lui a présenté un exposé sur la situation dans la région.

Lors de cette audience, M. Messahel a présenté au chef de l'Etat un compte-rendu sur la situation dans la région, notamment au Sahel, au Mali et en Libye. Le ministre a également présenté au Président Bouteflika un rapport global sur les derniers développements sur les scènes arabe et africaine. Il a fait part au président de la République des résultats des travaux de la 147e session du conseil des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, tenue le 7 mars au Caire, ainsi que l'installation des nouveaux membres de la Commission africaine, jeudi dernier à Addis Abeba. Le président Bouteflika



a, à ce propos, donné des orientations pour le traitement des conflits notamment en Libye et les défis dont fait face la région du Sahel notamment en matière de lutte contre le terrorisme. Le chef de l'Etat a réitéré, à cette occasion, la position de l'Algérie en matière de règlement des conflits, notamment à travers le rejet de toute forme d'ingérence étrangère et le recours au dialogue et à la solution politique, seules voies à même de rétablir la sécurité et la stabilité.

CONFÉRENCE DE L'UNION
PARLEMENTAIRE ARABE

Une délégation du Conseil de la nation à Rabat

Une délégation parlementaire algérienne participe à la 24e Conférence de l'Union parlementaire arabe, prévue les 20 et 21 mars dans la capitale marocaine, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation.

Les participants à cette conférence se pencheront sur l'examen de plusieurs points dont le plan d'action et le projet de budget 2017 de l'UPA ainsi que les rapports des commissions relevant de l'Union, a précisé la même source. Lors de cette conférence, un hommage sera rendu à des personnalités parlementaires. Le prix de l'excellence parlementaire décerné par l'UPA sera attribué à cette occasion à des personnalités qui se sont distinguées dans le domaine de l'action parlementaire arabe.

RÉUNION DE LA PLATEFORME ÉCONOMIQUE AFRICAINE

Explorer des OPTIONS réalistes

M. Bouchouareb à Maurice

La réunion de la Plateforme économique africaine se tiendra demain à Maurice avec la participation du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre de trois jours organisée à l'initiative de l'Union africaine va instituer un nouvel espace annuel pour les dirigeants africains afin d'établir "une avenue de dialogue entre des dirigeants politiques africains, des chefs d'entreprise, des universités et des intellectuels" a-t-on expliqué. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, dont ceux de la Guinée, de la Zambie, du Zimbabwe, du Malawi, du Kenya, de Madagascar, des Comores, de la Tanzanie, de la Namibie, du Swaziland et de l'Ethiopie sont attendus à cette conférence.

Des sessions plénières sont prévues et devront axer sur l'habilitation des jeunes par rapport à l'emploi, l'innovation et l'entrepreneuriat, la compétitivité dans le secteur privé en Afrique et la suppression des barrières qui entravent la communication et la circulation des biens, des personnes

et des services. L'initiative permettra d'explorer des opportunités et options réalistes pour le continent et le monde. Elle "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et d'autres décisions et programmes progressistes visant à promouvoir l'intégration et le développement de l'Afrique", précise le ministère. La Plateforme permettra aussi aux parties concernées de travailler avec les dirigeants africains pour éliminer les obstacles politiques qui entravent les affaires en Afrique, accroître l'attractivité des investissements du continent, mettre en œuvre des stratégies de diversification et d'industrialisation économiques et mobiliser les ressources endogènes et autres. Il s'agira aussi "d'exploiter le potentiel de la diaspora africaine en faveur de l'intégration et du développement du continent ainsi qu'encourager les efforts de mobilisation des ressources nationales par l'UA, en vue de soutenir les actions prioritaires comme établies par la Plateforme sous les auspices de l'Agenda 2063", note le communiqué. (APS)

FÊTE DE LA VILLE AUX MILLE COUPOLES

Richesse du PATRIMOINE

Le coup d'envoi de la 44e édition de la fête de la ville aux Mille coupoles a été donné hier à El-Oued, en présence des participants venus de 36 wilayas du pays et de cinq pays arabes, ainsi que d'un public nombreux. Représentant la diversité et la richesse du patrimoine culturel des différentes régions du pays, une imposante parade (carnaval de la ville) animée par des troupes fol-

loriques de huit wilayas du pays, rythmé aux sonorités du bendir (tambour) et de la zorna (trompette traditionnelle), entrecoupées de salves de baroud, a marqué le début de cette fête annuelle, à la grande satisfaction du public. Les troupes des pays arabes participantes (Tunisie, Libye, Palestine, Sahara Occidental et Yémen) ont, de leur côté, montré, à travers la présentation

de facettes de leur folklore, le rapprochement de leur culture et la communion de la dimension historique de leurs peuples. La cérémonie inaugurale a également vu la participation de la fanfare de la Protection civile, des Scouts musulmans algériens (SMA) et des équipes du mouvement associatif sportif qui ont exécuté des exhibitions d'arts martiaux.

CENTRES CULTURELS ISLAMIQUES

CONTRER les sectes

L'inspecteur général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Bezzaz Lakhmissi, a affirmé hier à Oran le rôle "important" des centres culturels islamiques pour parer aux risques des sectes et préserver la stabilité du pays. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre nationale sur les centres culturels islamiques et leur rôle face aux défis intellectuels de l'heure, M. Bezzaz a souligné que ces centres ont un rôle "important pour faire face aux risques des sectes auxquels l'Algérie est confrontée", faisant savoir que des "cercles internationaux tentent d'introduire des idées pour déstabiliser le pays". Le même responsable, qui présidait la rencontre comme représentant du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, a expliqué que ces

tentatives ont pour objectif de "porter atteinte à la référence religieuse nationale, qui a longtemps préservé la stabilité de la société et sa cohésion", soutenant qu'"à travers la mosquée, nous œuvrons à faire face, dans la mesure du possible, à ces défis. Toutefois, il faut une implication de toute la société". Au passage, il a salué le rôle des services de sécurité dans la lutte contre "certaines dérives de ces sectes". L'inspecteur du ministère a également noté que les centres culturels islamiques représentent des espaces qui accueillent différentes franges de la société et un lieu où il est permis de discuter des idées et de tout ce qui touche à la société, à travers des clubs qui regroupent aussi bien l'élite que la base. Saluant les efforts de ces structures pour faire connaître et faire valoir la vé-

ritable culture islamique en dépit du manque de moyens matériels, M. Bezzaz a soutenu que le message de ces centres "renforce celui de la mosquée au sein de la société". L'Algérie compte 41 centres culturels islamiques et la tutelle œuvre à les généraliser à toutes les wilayas. Se félicitant du thème choisi pour cette rencontre, M. Bezzaz a appelé à ce que les recommandations prennent en considération la vision des responsables de ces centres quant aux mécanismes à même de promouvoir le message de ces institutions. Cette rencontre d'une journée est organisée par le Centre culturel islamique d'Alger en collaboration avec la direction des Affaires religieuses d'Oran, sous le patronage du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. (APS)

COMMENTAIRE

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui a donné le bilan de la révision des listes électorales, a précisé que l'opération a permis d'assainir ces dernières, ce qui a permis à l'administration de relever un nombre important d'électeurs décédés ou doublement inscrits. Cette déclaration est passée inaperçue ou presque. Pourtant, la crédibilité des élections législatives qui vont avoir lieu le 4 mai prochain dépend de cet assainissement. En effet, l'on ne peut estimer correctement le nombre des citoyens qui ne se rendent pas aux urnes, si beaucoup d'entre eux n'existent pas. La fameuse majorité silencieuse qui est utilisée à tort et à travers est enfin connue. Si une autre source que le ministre de l'Intérieur avait effectué cette déclaration, la classe politique, les observateurs et même certaines ONG auraient crié au scandale. C'est ce qu'auraient crié de toutes leurs forces toutes ces parties qui contesteraient alors la transparence et la crédibilité du scrutin. Bien sûr, il eut été souhaitable que cette opération

SEULES LES URNES...

intervienne plus tôt, le ministre assurant que c'est la numérisation des services qui a facilité cette découverte. Avant cette opération, les collectivités locales éprouvaient les pires difficultés à revoir leurs listes. Il faut se rendre dans les bureaux d'état civil dans les communes de l'intérieur du pays pour constater dans quelles conditions travaillent les agents chargés de l'opération. Loin des salons feutrés et des hôtels confortables, ces agents font ce qu'ils peuvent, et quand ils ont reçu les moyens nécessaires, ils ont pu assainir comme il se doit les listes. Cela n'a rien à voir avec une volonté de quelque partie que ce soit. Si volonté il y a, c'est justement de moderniser l'administration algérienne. Dans la foulée de cette déclaration, le ministre de l'Intérieur a évoqué un sujet qui

n'a pas lui aussi reçu l'écho habituel, à savoir le vote des corps constitués. Dorénavant, ces membres ne vont plus effectuer leur devoir électoral dans les casernes. Ce vote qui était accusé également de tous les maux est naturellement libre et surtout secret, comme c'est le cas pour tous les autres citoyens. Cette garantie supplémentaire devait rassurer la classe politique qui n'a malheureusement rien dit. Pourtant, c'est le moment de parler pour rappeler à ceux qui se cachaient derrière telle ou telle excuse pour expliquer leurs échecs, que la seule voie pour gagner les élections est celle des urnes. La vieille chanson sur le trucage des élections par l'un et l'autre moyen ne peut plus être interprétée par ces parties. La déclaration de M. Bedoui leur coupe l'herbe sous les pieds, elles qui ont pris l'habitude de semer le doute sur l'organisation des élections, pour se donner une crédibilité. Le seul débat qui doit dominer doit être celui des programmes.

Fouad DAOUD